

AR af 7^P

NOTES

SUR

QUELQUES STATIONS PRÉHISTORIQUES

DE LA

COMMUNE MIXTE D'AÏN-MELILA

PAR

M. A. ROBERT

Le territoire de la commune mixte d'Aïn-Melila affecte une figure pentagonale irrégulière et embrasse une étendue de 235,183 hectares.

Ce vaste territoire est limité : au nord, par les communes d'Aïn-Abid et d'Oum-el-Bouaghi ; au sud, par la commune mixte d'Aïn-el-Ksar ; à l'est, par la commune mixte d'Oum-el-Bouaghi ; à l'ouest, par les communes de Châteaudun-du-Rhumel et de l'Ouad-Séguin.

Les eaux de la partie nord de la commune s'écoulent dans les cours d'eau allant à la mer, et celles de la partie sud se déversent dans les divers lacs salés : Mrouri, Tinsilt, Ank-el-Djemel et d'autres petites dépressions sans nom.

La ligne de partage des eaux venant de l'ouest, passe à 14 kilomètres sud d'Aïn-Melila, près de la ferme Botinelli (822^m d'altitude), puis traverse le nord du douar Mraouna, le douar Oulad-Achour, et se

Bibliothèque Maison de l'Orient



135651

dirige, vers l'est, par les douars Oulad-Msaad, Oulad-Sbâ, Oulad-Si-Ounis.

Le pays, généralement plat, a une altitude moyenne variant entre 767 et 924 mètres, si l'on s'en rapporte aux cotes suivantes des gares et arrêts des voies ferrées de la commune mixte : Aïn-Melila, 792^m; les Lacs, 790^m; Sigus, 767^m; Taxas⁽¹⁾, 805^m; Aïn-Fakroune, 924^m. Il convient, cependant, de signaler les soulèvements suivants : Djebel-Guerioune, 1,730^m; Fortas, 1,477^m⁽²⁾, dans le douar Oulad-Gassem; Nif-en-Nesser, 1,540^m, dans le douar Oulad-Zouaï; Meimane, 1,160^m; Bou-Zabaouine, 1,101^m; Arkane, 1,118^m, dans le douar Oulad-Belaguel; Guelaat-Oulad-el-Hadj, 1,373^m; Djebel-Faham, 1,167^m; Fedj-Si-Sad-dok, 1,124^m; Bir-el-Kelb, 1,100^m, dans le douar Oulad-Sellem; Djebel-Tahiouelt, 1,288^m; Koudiat-el-Louz, 1,005^m, dans le douar Oulad-Aziz; Hanout-Kbir, Hanout-Srir, dans le douar Meraouna; Fedjoudj, dans le douar Oulad-Si-Ounis.

Le pays est à peu près nu; aucune forêt ne vient égayer la vue. Il ne reste plus, sur certains escarpements des montagnes Guerioune, Fortas, Nif-en-Nesser, que quelques chênes-verts, génévriers, oliviers, philarias tout rabougris et continuellement ravagés par les indigènes.

Il n'y a pas à proprement parler de cours d'eau; les quelques petits ruisseaux dans lesquels s'écoulent les eaux pluviales, sont secs en été et débitent un faible volume en hiver.

(1) Les arabes prononcent Taxa.

(2) Les sommets de ces deux montagnes s'aperçoivent de la place de la Brèche de Constantine.

De nombreux marais existent aux environs immédiats du centre d'Aïn-Melila; ils sont dus au couronnement des montagnes qui, comme une ceinture crénelée,enserre le pays.

La qualité des eaux laisse beaucoup à désirer; elles sont chargées de principes salins, sauf dans la partie nord de la commune et à Sigus, Mehiris, Fesguia⁽¹⁾, Aïn-Kercha, où elles sont d'excellente qualité.

Les lacs domaniaux : Mrouri, Tinsilt, Ank-el-Djemel sont loués et exploités; ils fournissent de notables quantités de sel.

Les voies de communication, fort nombreuses dans la commune mixte, consistent en trois lignes ferrées : 1° des Oulad-Rahmoune à Aïn-Beïda, 2° de Constantine à Biskra, 3° d'Alger à Constantine; trois routes nationales; douze chemins vicinaux; trente-deux chemins ruraux; toutes ces voies sont fort bien entretenues et permettent de circuler partout facilement.

La commune mixte d'Aïn-Melila comporte quatre centres de colonisation : Aïn-Melila, Sigus, Aïn-Fakroune, Aïn-Kercha. Les trois premiers de ces centres sont desservis par le chemin de fer.

PRODUCTIONS

Comme productions, le pays donne des céréales en grandes quantités; la région mamelonneuse de Sigus fournit un blé excellent qui est très apprécié par les cultivateurs du sud, pour leurs ensemencements.

(1) Fesguia est un point d'eau très remarquable, situé au pied du Guerioune et qui alimente, en partie, la ville de Constantine. — Les Romains avaient eu le soin d'occuper Fesguia.

Les prairies d'Aïn-Melila procurent un pâturage recherché par les bestiaux; aussi, l'élevage des bêtes à cornes s'y fait-il sur une grande échelle.

La région d'Aïn-Kercha est très fertile; les cultivateurs de ce centre se livrent avec succès à la culture de la pomme de terre. Chaque année, des quantités considérables de ce tubercule sont dirigées sur Constantine.

Dans le douar Oulad-Sellem, les indigènes se livrent à l'élevage du cheval; leurs élèves sont renommés et le service de la guerre trouve chaque année, dans ce douar, de réelles ressources pour la remonte des divers corps de cavalerie.

ETHNOGRAPHIE

Les diverses invasions, les nombreuses rebellions, berbères ou arabes, qui se produisirent en Afrique, ainsi que les importantes modifications territoriales survenues à la suite de l'occupation française, ont amené de graves altérations dans les divers types primitifs des races aborigènes. Il serait actuellement bien difficile de déterminer, d'une façon précise, l'origine de telle ou telle population.

Aussi, pour les indigènes de la région d'Aïn-Melila, nous ne nous prononcerons pas, nous bornant à indiquer le langage qu'ils parlent et la contrée qu'ils revendiquent comme étant leur pays d'origine.

Les populations indigènes étaient divisées, avant l'occupation française, en cinq tribus : Segnia, Berrania, Behira-Touïla, Aneur-Cheraga, Zemoul; l'autorité militaire conserva longtemps ces divisions; mais, lors de l'application du sénatus-consulte, ces cinq tribus formèrent vingt douars.

La tribu des Segnia fut divisée en huit sections : Oulad-Achour, Oulad-Sbâ, Oulad-Msaad, Oulad-Si-Ounis, Oulad-Khaled, Oulad-Sekhar, Oulad-Gassem et Oulad-Djehiche.

La tribu des Berrania en trois sections : Oulad-Aziz, Oulad-Sellem, Oulad-Belaguel.

La tribu Behira-Touïla en deux sections : Hezebri et Dreid.

La tribu Ameur-Cheraga en quatre sections : Has-sasna, Ameur-Sraouïa, Oulad-Nasseur, Merachda.

La tribu des Zemoul en trois sections : El-Kouahi, Oulad-Zouaï et Mraouna.

Le tableau que nous donnons ci-après indique le nom du douar, le chiffre de la population, le langage parlé par les diverses fractions et leur origine.

NOM DES DOUARS	POPULATION	LANGAGE (arabe ou chaouïa)	ORIGINE D'APRÈS LES INDIGÈNES
Oulad Achour	2,616 habitants	Chaouïa : 10 fractions Arabe : 1 fraction	{ Neuf fractions seraient originaires de Sekiet-Sidi-Fatallah (Zriba) Une de Ahl-ben-Ali. { La petite fraction des Oulad-Cheikh-el-Eulmi prétend être originaire des Oulad-Derradj, de M'sila.
Oulad-Sbâ	3,117 habitants	Chaouïa : 13 fractions	{ Six fractions des Oulad-Amor-ben-Sbâ de N'gaous, cinq fractions des Nememcha, une des Eulmas, de Saint-Arnaud et une des Beni-Frah, d'Aïn-Touta.
Oulad-Msaad	2,785 habitants	Chaouïa : 12 fractions	{ Huit fractions des Ahl-ben-Ali, une de Ghomriane, de Mila ; une des Oulad-Melloul, une des Oulad-Derradj et une des Oulad-Soltan.
Oulad Si Ounis	3,257 habitants	Chaouïa : 15 fractions	{ Onze fractions des Nememcha, une des Oulad-Madhi, une de Sbaïlia, une des Beni-Oudjana, de l'Aurès et une des Arab.
Oulad Khaled	2,304 habitants	Chaouïa : 7 fractions Arabe : 4 fractions	{ Cinq fractions se prétendent autochtones. — Deux seraient originaires des Nememcha. { Deux des Oulad-Derradj, de M'sila ; une des Eulmas, de Saint-Arnaud et une de Smendou.

NOM DES DOUARS	POPULATION	LANGAGE (arabe ou chaouïa)	ORIGINE D'APRÈS LES INDIGÈNES
Oulad Sekhar	520 habitants	Chaouïa : 4 fractions Arabe : 4 fractions	Deux fractions des Oulad-Aziz, deux fractions des Oulad-Bouaoune, de Belezma. Une des Bedi-bel-Aïd, d'El-Milia et trois se prétendent autochtones.
Oulad Gassem	1,852 habitants	Chaouïa : 11 fractions	Quatre fractions des Oulad-Gassem, de Sétif; une des Oulad-Naïl, de Bousaâda; deux des Oulad-Si-Brahim, une des Oulad-Saoula, de M'sila; trois se disent autochtones.
Oulad Djehiche	2,503 habitants	Chaouïa : 22 fractions Arabe : 1 fraction	Quinze fractions des Sehari, deux de Khanga-Sidi-Nadji, une de Mraouna, d'Aïn-M'lila; une des Oulad-Gassem, deux de Seguiat-el-Hamra (Maroc), une de Remila, Aurès. La seule fraction des Dehaïchia, qui prétend venir des Mekhancha, de La Medjana, parle la langue arabe.
Oulad Aziz	3,121 habitants	Arabe : 3 fractions Chaouïa : 2 fractions	Une fraction des Ahl-ben-Ali, une des Oulad-Derradj, de M'sila; une des Oulad-Saoula, de M'sila. Une fraction des Bouarif, de l'Aurès; une fraction des Amour (Sahara).

NOM DES DOUARS	POPULATION	LANGAGE (arabe ou chaouïa)	ORIGINE D'APRÈS LES INDIGÈNES
Oulad-Sellem	3,558 habitants	Chaouïa : 12 fractions	Sept fractions des Bouazid, de Biskra ; deux de l'Ahmar-Khadou, une de Talkent, de N'gaous ; une des Sehari, une des Eulmas, de Saint-Arnaud.
Oulad Belaguel	2,795 habitants	Chaouïa : 5 fractions Arabe : 2 fractions	Trois fractions des Oulad-Saoula, de M'sila ; une des Nememchas, une de Bouarif, d'Aïn-el-Ksar. Une des Oulad-Derradj, de M'sila ; une du Guergour.
Hezebri	1,764 habitants	Chaouïa : 12 fractions	Six fractions de l'Ouad-Abdi, de l'Aurès ; six fractions des Eulmas, de Saint-Arnaud.
Dreid	2,356 habitants	Arabe : 8 fractions Chaouïa : 5 fractions	Huit fractions des Arab, du Sahara. Cinq se prétendent autochtones.
Hassasna	1,254 habitants	Arabe : 11 fractions	Huit fractions des Ameer, de Sétif ; trois des Zenatia.

NOM DES DOUARS	POPULATION	LANGAGE (arabe ou chaouïa)	ORIGINE D'APRÈS LES INDIGÈNES
Ameur Sraouïa	1,464 habitants	Arabe : 11 fractions	Neuf fractions des Ameur, de Sétif; une d'Ahl-ben-Ali; une des Ben-Lefgoune, de Constantine.
Oulad Nasseur	2,048 habitants	Arabe : 13 fractions	Douze fractions des Ameur, de Sétif; une fraction, celle des Oulad-Saïd, se dit descendre des Romains.
Merachda	1,996 habitants	Arabe : 12 fractions	Neuf fractions des Ameur, de Sétif; deux des Beni-Ahmed, une des Beni-Foughal, de Guelma.
El Kouahi	1,936 habitants	Arabe : 12 fractions	Trois d'origine marocaine; trois des Oulad-Derradj, de Barika; deux des Oulad-Saoula, deux d'Ahl-ben-Ali, une des Beni-Brahim et une de N'gaous.
Oulad-Zouaï	2,271 habitants	Arabe : 9 fractions Chaouïa : 3 fractions	Huit fractions des Oulad-Derradj, de Barika; une des Oulad-Naïl, de Djelfa. Trois d'Ahmar-Khaddou.
Mraouna	1,615 habitants	Arabe : 12 fractions	Douze fractions des Oulad-Derradj, de Barika.

PRÉHISTOIRE

Primitivement, nous ne devions nous occuper que des fouilles exécutées dans la grotte de Bou-Zabaouine, avec les fonds mis à notre disposition par la *Société archéologique de Constantine*; mais nos travaux ayant procuré une ample moisson d'outils en calcaire, grès, silex, os, bois de cerf, nous fûmes amenés à penser que l'occupation du pays, à l'époque du quaternaire ancien, ne pouvait être limité à cette grotte et nous résolûmes d'explorer le territoire de la commune mixte d'Aïn-Melila, afin de déterminer les localités sur lesquelles des populations primitives s'étaient arrêtées, avaient vécu.

Nos prévisions se réalisèrent, nous réussîmes à découvrir d'importantes traces laissées par l'homme, sur divers points, et nous recueillîmes de nouvelles pièces en calcaire ou silex.

Avec l'importante grotte préhistorique, nous n'indiquerons ici que les principaux emplacements qui nous ont fourni des documents intéressants :

- 1° Grotte de Bou-Zabaouine, douar Oulad-Belaguel;
- 2° Grotte de Dekhlet-Zitoune, douar Oulad-Belaguel;
- 3° Station de Djid-Malou, douar Oulad-Zouaï;
- 4° Grotte dite Ghar-Debâa, douar Oulad-Aziz;
- 5° Station de Meiman, partie est, douar Oulad-Belaguel;
- 6° Station de Meiman, partie ouest, douar Oulad-Belaguel;
- 7° Station du col du Guerioune, douar Oulad-Gassem;
- 8° Station du marché de Naamane, douar Oulad-Sellem;

9° Station de la base du Guerioune, douar Oulad-Gassem ;

10° Station de Bou-Chiouta, douar El-Kouahi ;

11° Station des Lacs, douar Oulad-Zouaï ;

12° Station de Monchar, douar Oulad-Zouaï ;

13° Station de Coudiat-Zitoune, douar Oulad-Zouaï ;

14° Station de Bir-Kikia, douar Oulad-Sellem ;

15° Station d'Aïn-Fourchi, douar El-Kouahi ;

16° Station d'Aïn-Ghrouss, douar Oulad-Aziz ;

17° Station de Mehiris, douar Hassasna ;

18° Station de Fedj-Sila, douar Oulad-Djehiche.

Indépendamment de ces points que nous avons pu visiter longuement, nous avons constaté la présence de silex taillés dans les douars Oulad-Khaled, Oulad-Msaad, Oulad-Sbâ, Oulad-Si-Ounis, à Aïn-Melila et à Sigus.

L'importance des stations ou grottes, et leur répartition sur tous les points de la commune mixte, indiquent que le pays était très peuplé, lors des époques paléolithique et néolithique.

Avant de décrire chacune des localités où furent trouvés des vestiges intéressants, nous devons déclarer qu'en raison de la ressemblance parfaite qui existe entre tous les échantillons découverts aux environs d'Aïn-Melila et ceux trouvés en Europe, nous estimons qu'il y a lieu de s'en tenir, pour la classification chronologique ou les appellations à donner aux divers instruments, à la méthode préconisée par MM. G. et A. de Mortillet⁽¹⁾.

Ces savants ont établi ainsi le tableau de leur clas-

(1) *Le Préhistorique*, par Gabriel et Adrien de Mortillet, page 21 (librairie Reinwald, rue des Saints-Pères, Paris).

sification : pour la période paléolithique, les époques Chelléenne, Acheuléenne, Moustérienne, Solutréenne, Magdalénienne, Tourassienne; pour la période néolithique, les époques Tardenoisienne et Robenhausienne.

Nous nous servons donc de ces expressions pour dénommer les périodes des divers spécimens, après, toutefois, avoir opéré un rapprochement entre eux et leurs similaires de France. Si, pour quelques-uns, nous éprouvions des doutes sur leur période ou l'usage auquel ils étaient destinés, nous nous bornons à en indiquer les formes et les dimensions, laissant à de plus compétents le soin de les déterminer.

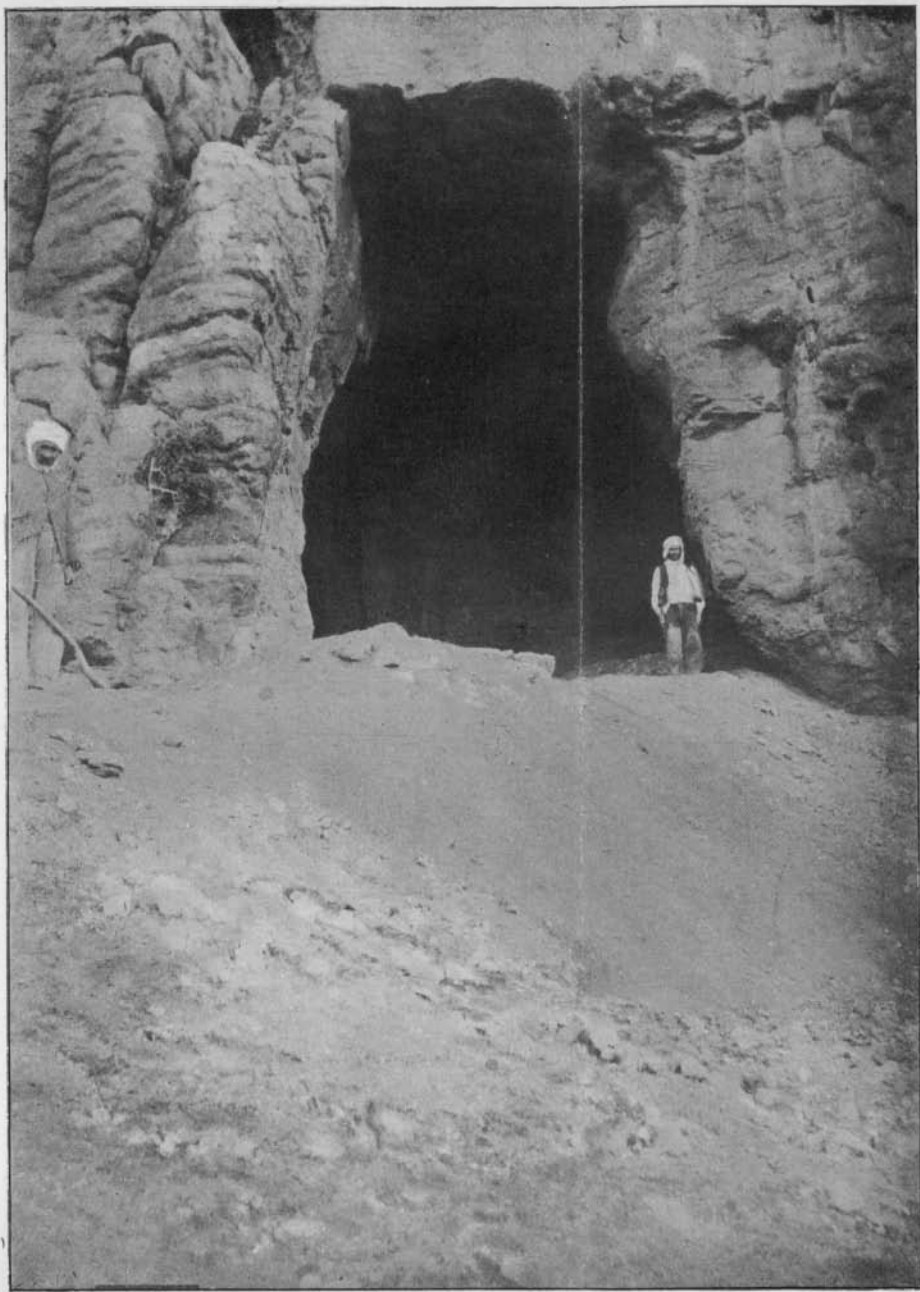
I

GROTTE DE BOU-ZABAOUINE

Cette grotte qui se trouve à environ 4 kil. 500 au sud-ouest d'Aïn-Melila, est située sur le flanc est de la montagne appelée par les indigènes Bou-Zabaouine, au-dessus d'un ravin, dont la tête forme limite entre les douars Oulad-Zouaï et Oulad-Belaguel. Cette montagne, au point de vue géologique, appartient, d'après M. le professeur Ficheur, de l'École supérieure des sciences d'Alger, au terrain crétacé inférieur (étage aptien).

Un chemin carrossable d'Aïn-Melila au marché de Naamane, des Oulad-Sellem, conduit jusqu'au pied du Bou-Zabaouine d'où l'on aperçoit le ravin dont il est parlé plus haut.

L'escarpement que l'on doit alors gravir pour parvenir à la grotte est assez raide et nécessite quelques arrêts de repos; néanmoins, un petit quart d'heure



Entrée de la Grotte de Bou-Zabaouine.

suffit pour arriver à la belle grotte de Bou-Zabaouine, à 964 mètres d'altitude⁽¹⁾.

On voit, alors, au nord-est, au milieu de la plaine, le joli petit centre d'Aïn-Melila et plus loin, au fond, les mamelons de Fedj-Sila et des Oulad-Djehiche; au nord, les quelques maisons qui constituent le hameau d'El-Guerra, et la montagne de Meimane dont on est séparé par la grande plaine, bien cultivée, des Oulad-Belaguel; à l'est et au sud, la montagne qui se trouve en face de Bou-Zabaouine empêche la vue.

A ses pieds, le ravin dont il est parlé plus haut, et qui, à l'époque de l'occupation de la grotte, ne devait pas être si encaissée, l'action des eaux ayant dû l'approfondir dans une notable proportion.

A l'entrée de la grotte et dans la direction du ravin, s'étend un éboulis considérable de guano, débris divers et pierrailles produits par les eaux pluviales qui descendent des failles supérieures et aussi par les détritiques rejetés par les habitants de la grotte.

A droite et à gauche, courant le long de la crête perpendiculaire contre laquelle est creusée la grotte, on aperçoit les traces de nombreux sentiers; quelques-uns de ces sentiers vont jusqu'au sommet du Bou-Zabaouine d'où l'on découvre, dans une vue magnifique, les arbres de Sidi-Mabrouk au nord et le Bouarif au sud.

De nombreuses anfractuosités ont été aussi creusées dans la roche; elles constituaient, sûrement, des abris aux populations d'alors.

L'ouverture de la grotte a les dimensions suivantes :

(1) 180 mètres de plus que l'altitude d'Aïn-Melila.

hauteur, 5^m50; largeur, 5^m40 (Voir la reproduction photographique n° 1).

Lorsqu'on pénètre, on aperçoit à droite une baie produite par une faille; cette baie jette une vive lumière dans l'intérieur de la grande pièce formant un long vestibule de 18 mètres, sur une largeur moyenne de 6 à 7 mètres (Voir la reproduction photographique n° 2).

A gauche, à 12 mètres de l'entrée, de très hautes murailles perpendiculaires, à la base desquelles se trouve l'entrée d'une galerie qui a 23 mètres de long et se termine par une chambre circulaire, autour de laquelle se trouvent des petites logettes (Reproduction photographique n° 3).

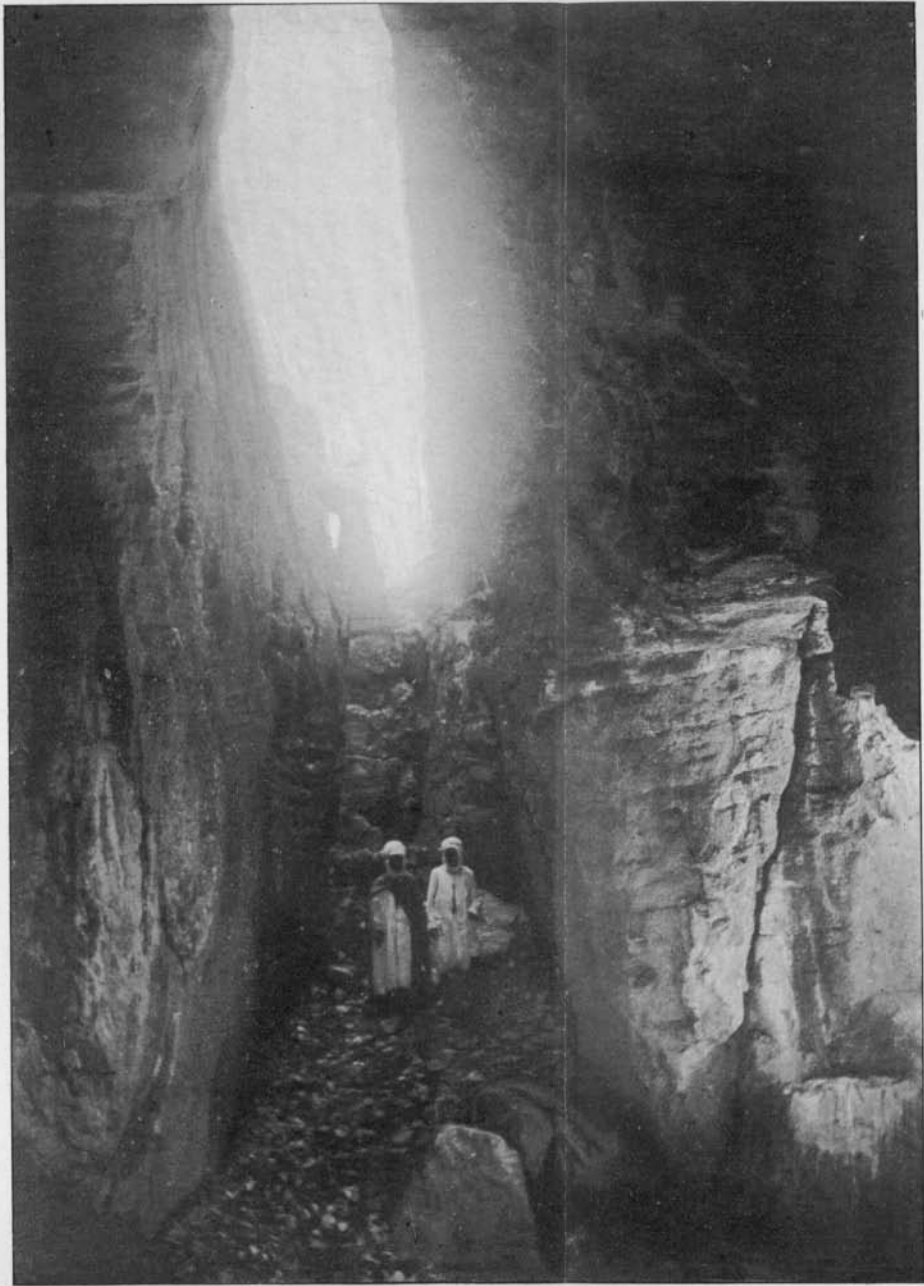
Directement en face la porte d'entrée, à 7 mètres, se trouve une chambre creusée dans le roc et ayant 4 mètres de long sur 5 mètres de large communiquant avec la salle principale par une entrée située à gauche (Reproduction photographique n° 4).

Au-dessus de l'entrée de cette chambre, à 4 mètres du sol, on aperçoit un personnage grossièrement gravé sur la roche. Il tient à la main gauche une lance et a sur la tête une coiffure affectant la forme triangulaire. La hauteur totale de ce personnage est d'environ quarante-cinq centimètres⁽¹⁾.

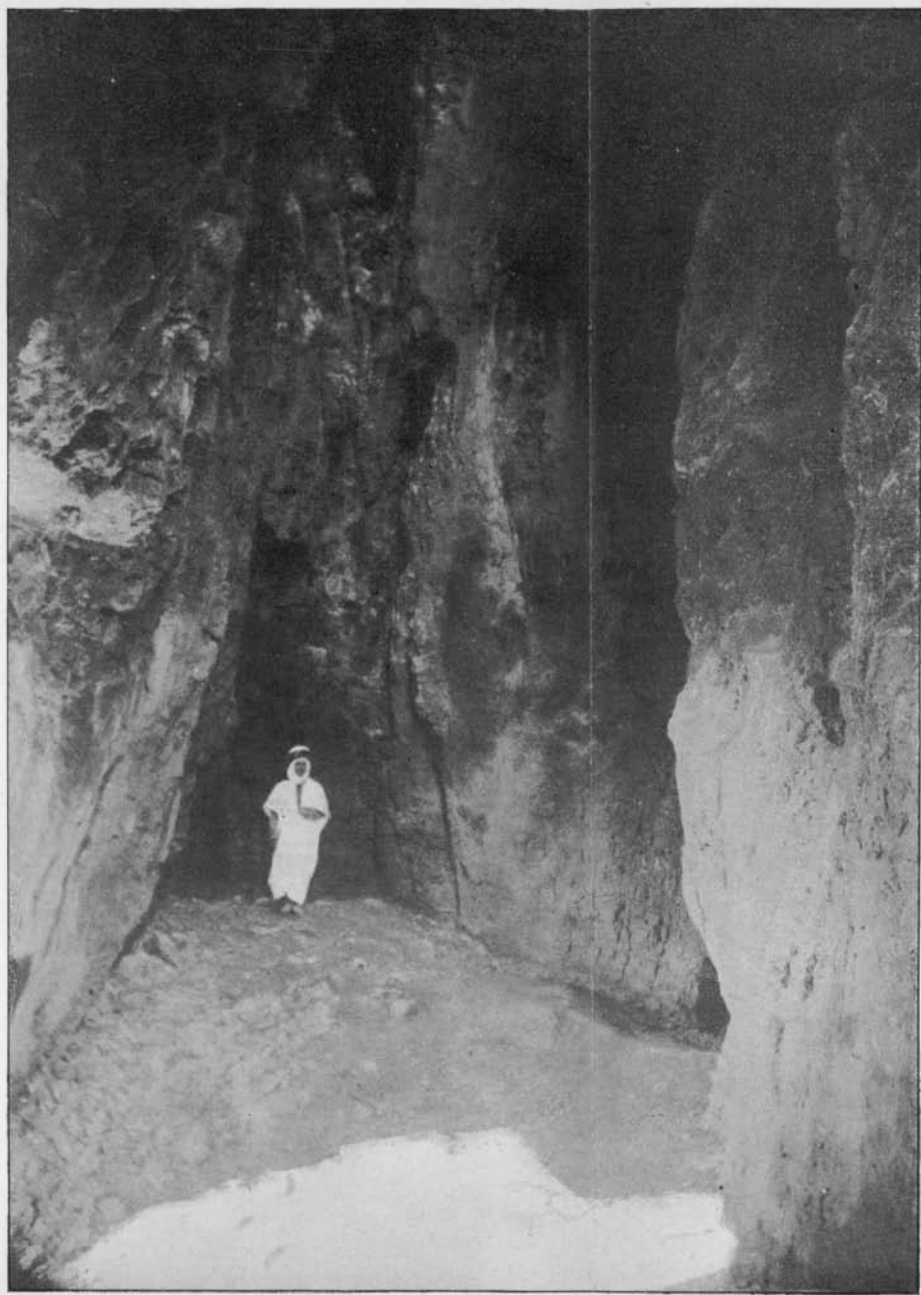
En raison du peu de profondeur de la gravure, de la couleur foncée de la roche et du mauvais éclairage, il ne nous a pas été possible d'obtenir une photographie passable du personnage.

A 7^m50 de l'entrée, au fond et à gauche de la première chambre, se trouve une sorte d'excavation

(1) La figure n'a pu être reproduite à temps.



Côté droit. Intérieur de la Grotte.



Côté gauche. Intérieur de la Grotte.



Entrée d'une chambre. Intérieur de la Grotte

circulaire de 4 mètres de long sur 3 de large, qui précède une autre chambre de 5 mètres de long sur 3 de large (Voir reproduction photographique n° 5).

Tel est actuellement l'aspect de la grotte; il est sensiblement le même qu'avant les travaux entrepris sauf l'épaisseur des couches qui a diminué de 2 et 3 mètres sur toute la surface intérieure, et a ainsi dégagé les diverses portes des chambres et les chambres elles-mêmes.

ETUDE DES COUCHES

Le résultat de nos travaux dans la grotte de Bou-Zabaouine ayant été noté chaque jour et selon les dépenses effectuées, nous diviserons cette partie de notre travail en trois sections, répondant exactement aux époques des fouilles et aux sommes qui nous furent successivement confiées.

Cette division permettra au lecteur de nous suivre pas à pas dans nos investigations.

Premières fouilles (48 journées). — Avant de procéder aux travaux, l'exploration de la grotte nous fit constater que les bergers arabes s'y mettaient à l'abri. Nous découvrîmes les signes évidents de leur stationnement : traces de foyers, déjections de bêtes à cornes, moutons, chèvres, le tout formant une légère couche qui fut rapidement enlevée.

Les travailleurs furent alors disséminés sur les divers points de la grotte avec mission de piocher en enlevant horizontalement et méthodiquement les matériaux et recommandation de ne pas briser un os, un outil, un vestige quelconque.

Les matériaux furent criblés et examinés avec attention avant d'être rejetés en dehors de la grotte.

Les diverses couches enlevées durant ces premières fouilles donnèrent les épaisseurs suivantes :

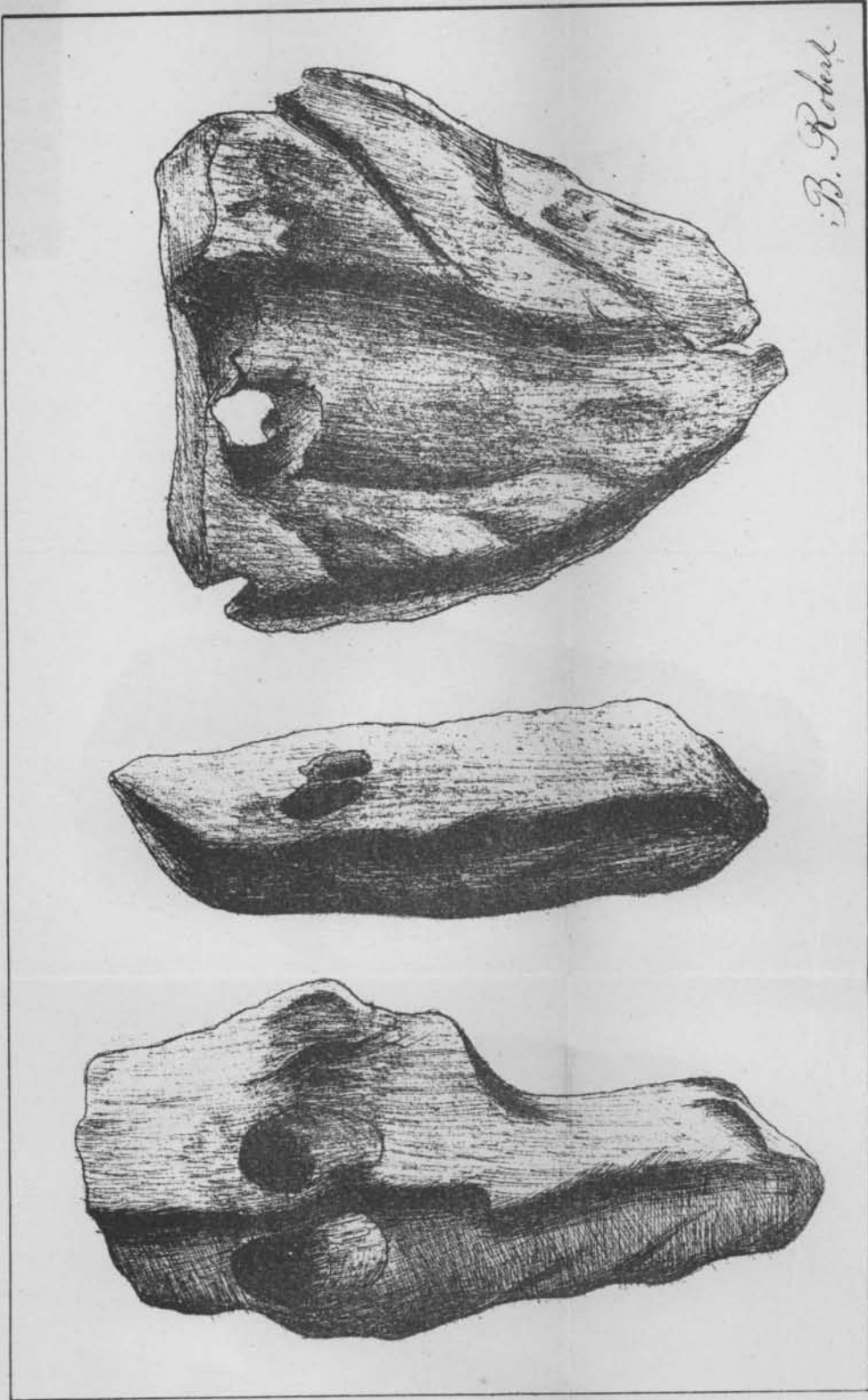
Guano.....	0 ^m 10	}	0 ^m 33
Cendre.....	0 05		
Eboulis.....	0 10		
Cendre, charbon.....	0 08		
Helix écrasés et cendre.....	0 ^m 10	}	0 ^m 35
Terre jaunâtre.....	0 10		
Terreau, détritrus divers.....	0 15		
Helix écrasés et cendre.....	0 ^m 10	}	0 ^m 43
Cailloutis.....	0 25		
Terreau, détritrus divers.....	0 08		

Nous n'inscrivons pas de classification paléotechnique en regard de ces divers niveaux, en raison du mélange des objets découverts. En effet, à côté d'instruments primitifs du type Chelléen ou Acheuléen, nous avons rencontré des silex Moustériens, Solutréens, ainsi que des os Magdaléniens et même des pierres polies du néolithique ou des vestiges de la domination romaine.

Les mélanges sont, du reste, très fréquents dans les cavernes et grottes⁽¹⁾ et celui que nous signalons peut s'expliquer par les bouleversements naturels : inondations venant par la faille supérieure, tremblements de terre, chute de débris des parois de la grotte et aussi par les fouilles pratiquées par les hyènes⁽²⁾, renards, chacals, fouines, geuettes et rats qui ont pu modifier, dans une certaine mesure, la disposition primitive des instruments ou objets préhistoriques.

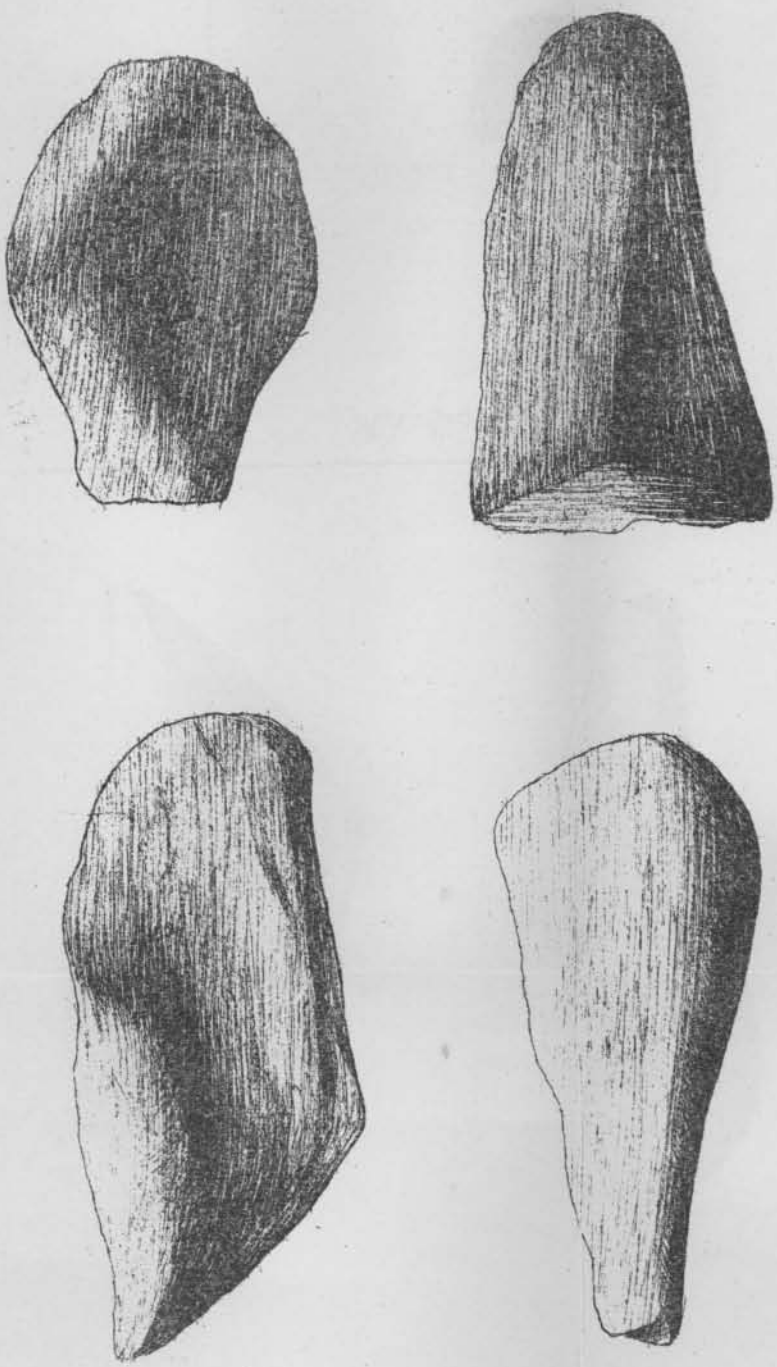
(1) G. et A. de Mortillet, *Le Préhistorique*, p. 542 (librairie Reinwald, rue des Saints-Pères, 15, Paris).

(2) Les ossements complets de deux têtes d'hyènes ont été trouvés dans la dernière chambre fouillée.



B. Robert.

Haches ou marteaux



B. Rollet

Haches

La difficulté d'attribuer une classification certaine aux pièces découvertes dans les grottes, a été rencontrée par de nombreux chercheurs qui trouvèrent souvent « la pierre éclatée en usage à côté de la pierre polie⁽¹⁾ ».

A Excideuil, MM. Parot⁽²⁾; à Rochebertier (Charente), l'abbé Bourgeois⁽³⁾, MM. Franks et Cotteau⁽⁴⁾ rencontrèrent des spécimens d'une diversité remarquable, ou n'offrant aucune corrélation avec les terrains dans lesquels ils étaient découverts.

On verra par la longue énumération qui va suivre, que la grotte de Bou-Zabaouine, sous le rapport de l'importance des pièces recueillies, ne le cède en rien à certaines grottes de France.

Dans les premières couches (guano, cendre, éboulis, cendre, charbon, 0^m33) : trois marteaux ou haches en calcaire; le premier a onze centimètres de long, cinq de large; le deuxième, dix centimètres de long, trois de large; le troisième, neuf centimètres de long et huit de large. Tous les trois sont percés d'un trou dans leur partie supérieure, de façon à permettre l'introduction de liens destinés à maintenir un manche. Les deux premiers sont de forme allongée, taillés sur trois faces, le troisième est de forme triangulaire (Voir planche 9).

Un marteau ou hache en calcaire de seize centi-

(1) De Nadaillac, 2 vol. *Les premiers hommes et les temps préhistoriques*, p. 70, 1^{er} tome.

(2) Hamy, *Précis de paléontologie humaine*, p. 343.

(3) Journal *La Nature*, 1875, 2^e semestre, l'abbé Bourgeois, p. 272.

(4) *Compte rendu du Congrès préhistorique de Bruxelles*, p. 462 (1872).

mètres de long et cinq de large, de forme allongée, taillé sur trois faces, très beau spécimen (Voir planche 15).

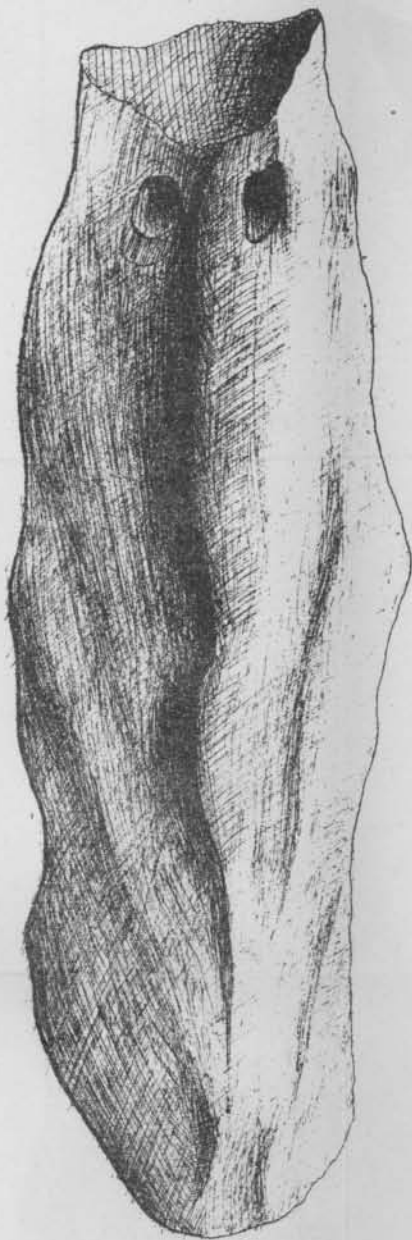
Trois casse-têtes en calcaire percés d'un trou, susceptible de laisser pénétrer le doigt pour assurer la préhension. Le plus gros de ces casse-têtes porte dans la partie inférieure, la trace d'un sillon de deux centimètres de large, destiné au pouce, afin de le mieux saisir.

Une grande quantité d'os de cheval, antilope, bœuf, moutons, tous brisés longitudinalement. Plusieurs portent la trace de l'instrument en silex ayant servi à les fendre. Cette particularité des os ainsi fendus prouve que les habitants de la grotte avaient, comme leurs congénères d'Europe, un goût prononcé pour la moelle.

Un débris de vase en terre, une petite lance en fer, un débris de bracelet et un petit godet en bronze. Ces objets présumés de l'époque romaine ont été trouvés à l'entrée de la galerie, séparés des documents préhistoriques, et à une profondeur de 25 centimètres.

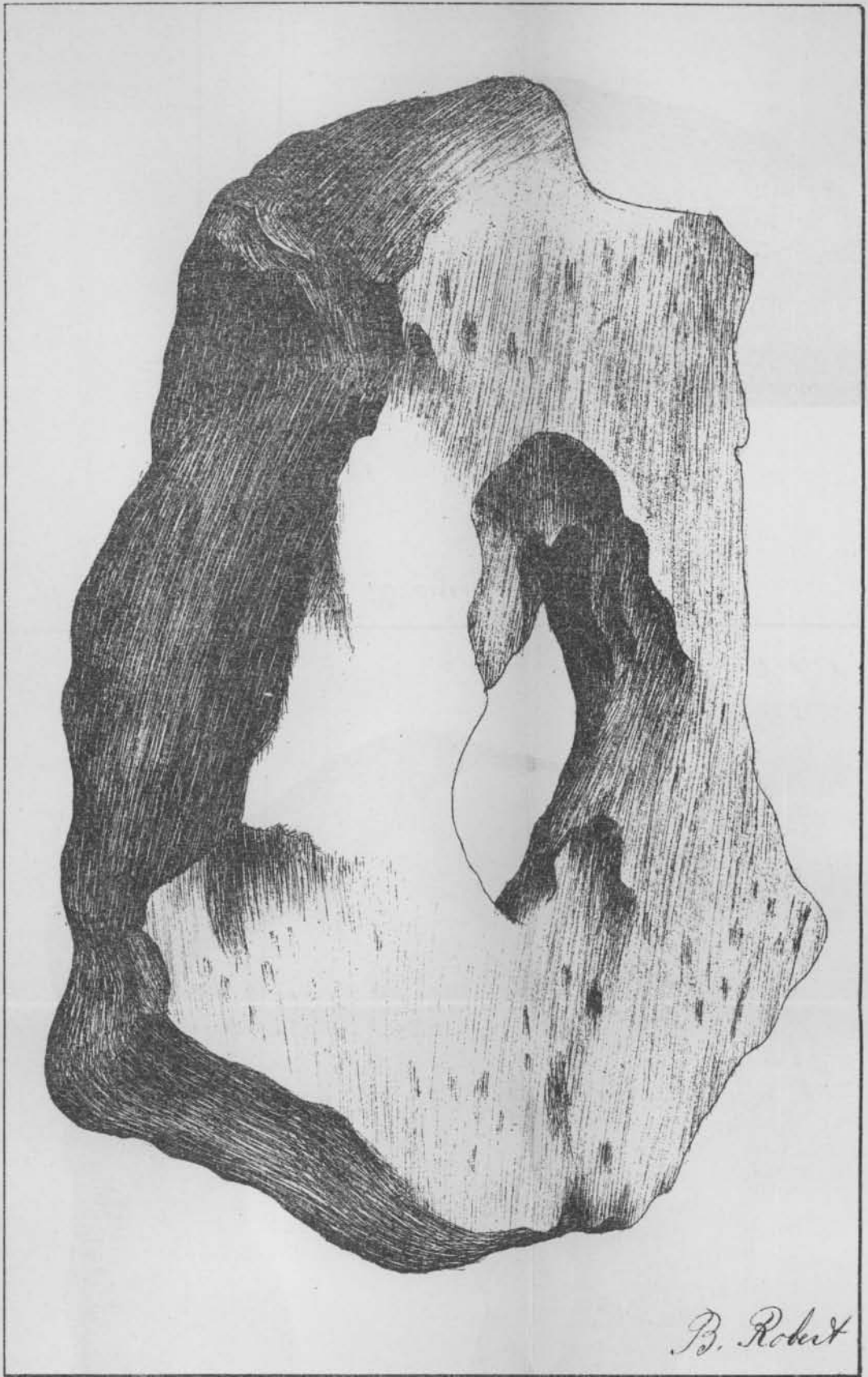
Sept marteaux ou haches de forme allongée, taillés sur trois faces et percés d'un trou à la partie supérieure pour permettre l'adaptation d'un manche. Un de ces instruments possède deux trous et sur un autre on voit la trace d'une encoche. Ces marteaux sont identiques aux instruments des planches 9 et 15. La forme conique de l'entrée et de la sortie des trous, ainsi que leur situation à la partie supérieure de l'instrument, prouvent que ce forage est bien l'œuvre de l'homme.

Un débris de pilon ou broyeur en grès; un débris plat en grès, poli par le frottement (il devait proba-



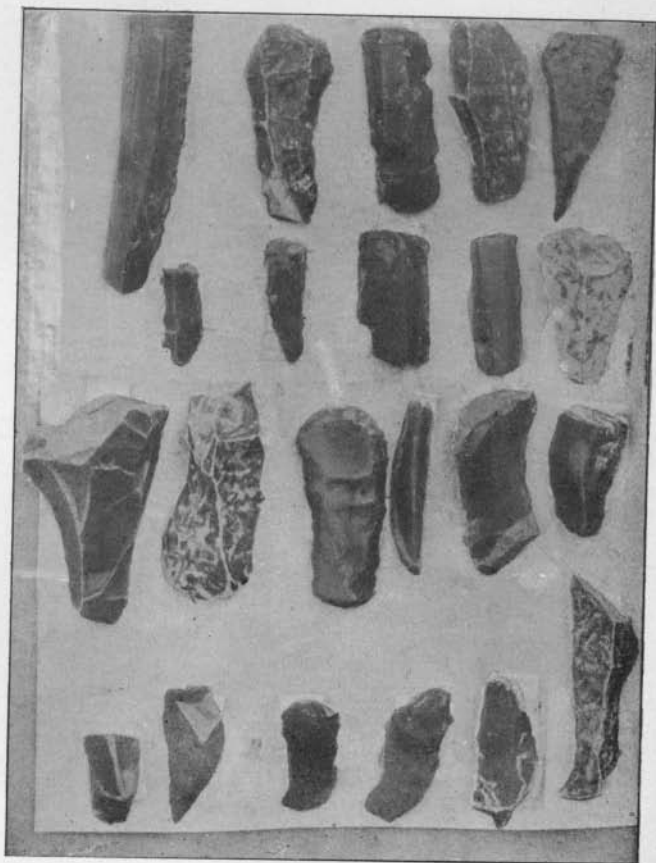
B. Robert

Marteau

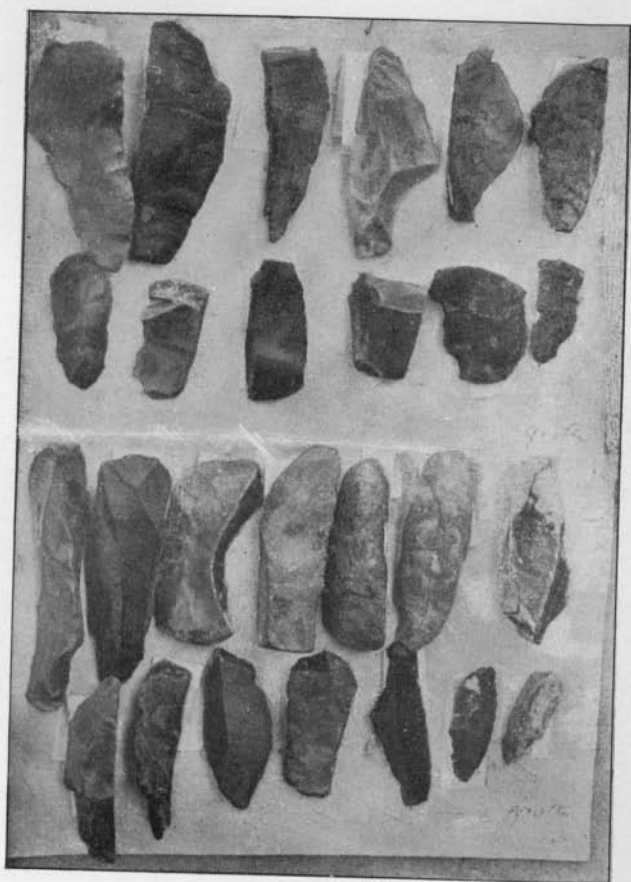


B. Robert

Broyeur



Silex, Grattoirs, Burins.
- 2/3 de la grandeur.



Silex, Grattoirs, Burins.
 $\frac{2}{3}$ de la grandeur

blement constituer la deuxième partie du mortier (ou moulin) primitif).

Un débris de pilon en grès, partie inférieure; la deuxième partie n'a pu être retrouvée.

Un casse-tête en calcaire de 18 centimètres de long sur 12 de large, ayant une ouverture de 6 centimètres pour servir de poignée (Voir planche 19), très belle pièce.

Quelque silex Chelléens, Acheuléens et Moustériens: éclats, plusieurs retouchés, lames et burins, grattoirs sur pointes et circulaires, pointes à main (Voir reproductions photographiques 6 et 7).

Dans les deuxièmes couches enlevées (helix écrasés, cendre, terre jaunâtre, terreau noir, détritrus divers, 0^m35): Un os d'équidé, longueur, 21 centimètres; largeur, 6 centimètres. — Un débris d'os d'équidé poli sur une de ses faces; longueur, 17 centimètres; largeur, 4 centimètres. — Un os d'équidé, poli, appointé à une extrémité; longueur, 17 centimètres; largeur, 5 cent. 1/2; trace de pedoncule. Cet os devait probablement se fixer à un manche et servir de lance.

Dix perçoirs en os, de 12 à 6 centimètres de long.

Un astragale d'équidé fossile, trouvé à 35 centimètres de profondeur.

Un frontal à base de corne de boselaplun probubalis (antilope bubale) et deux cornes de boselaphus, de 17 et 10 centimètres de long.

De nombreux débris de coquilles d'œufs d'autruche, un de ces débris noirci a été strillé de lignes parallèles, très régulières.

Cinq débris d'instruments en corne de cerf, de 6 à 9 centimètres de long.

Huit débris de couteaux ou instruments divers en corne de cerf. A l'extrémité de l'un se remarque la trace d'un trou, un autre porte la trace d'une encoche et a la lame arrondie, un troisième a des traces de rayures.

Deux débris de couteaux ou racloirs, en os, de 6 et 13 centimètres de long.

Une corne de bubale de 28 centimètres de long, 13 de large, trouvée à gauche de l'entrée, près de la paroi est (Voir planche 8).

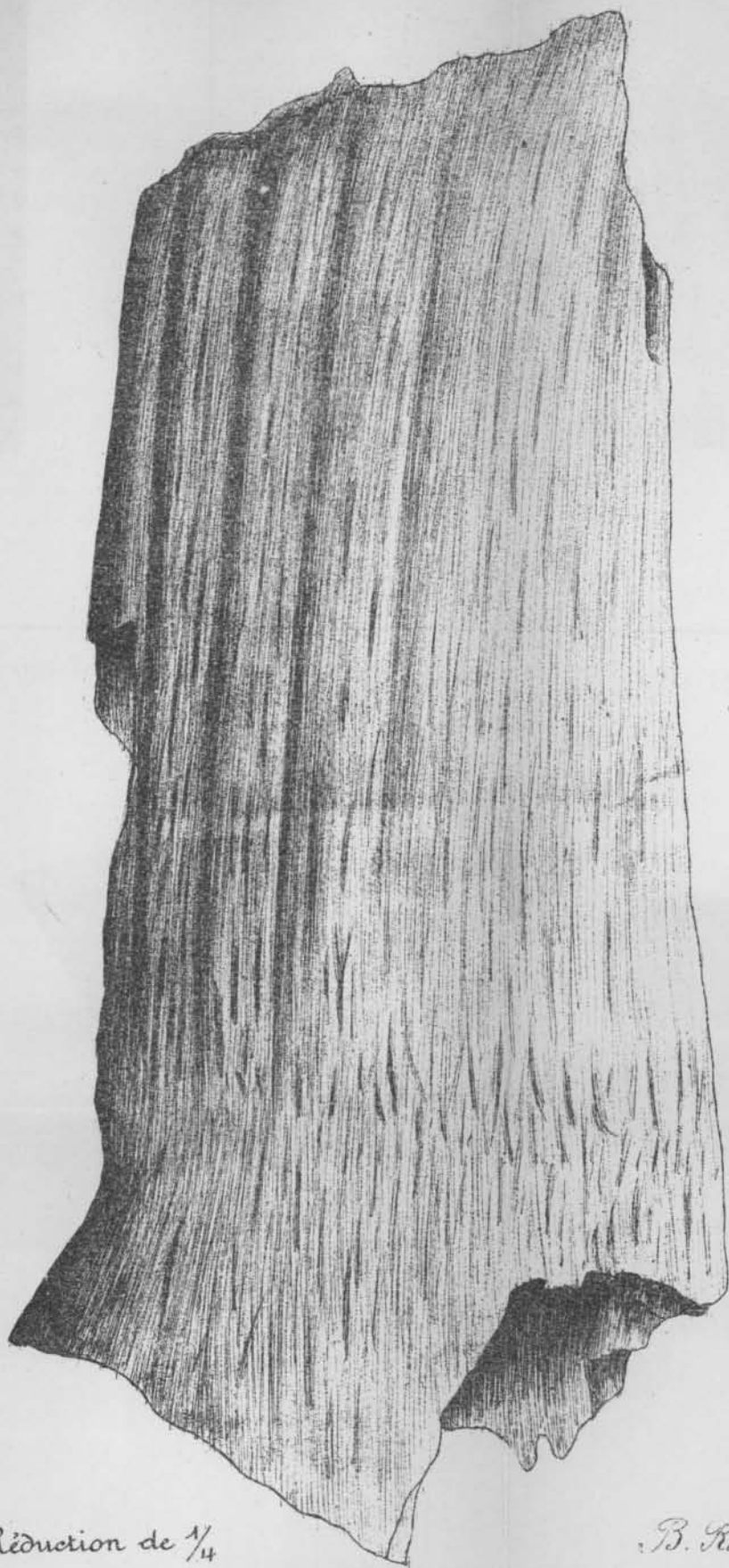
Un os, probablement d'équidé, fendu longitudinalement, de 25 centimètres de long sur 5 de large. Un os noirci⁽¹⁾ par le feu, de forme triangulaire, appointé, de 18 centimètres de long et 8 de large. Le premier de ces os a une de ses extrémités appointée, l'autre taillée en pédoncule; le deuxième a une encoche à sa base. Ces particularités font penser que ces os étaient pourvus d'un manche et servaient d'arme (lance ou javelot). Deux perçoirs en os, de 8 à 9 centimètres de long, destinés à percer le cuir (pour ces quatre pièces voir la planche 20).

Deux os fossiles, probablement d'équidé; on y voit la trace du travail de l'homme.

Deux molaires inférieures, deux molaires supérieures droites, un humérus, une phalange onguiale, un astragale, une rotule du Bos-Ibericus.

Une molaire inférieure, deux molaires supérieures, un astragale de l'Equus? (ou Asinus Africanus).

(1) MM. Pallary et Tommasini ont découvert dans la grotte des troglodytes d'Oran, de nombreux os noircis (Association française pour l'avancement des sciences, Congrès de Marseille, 1891).



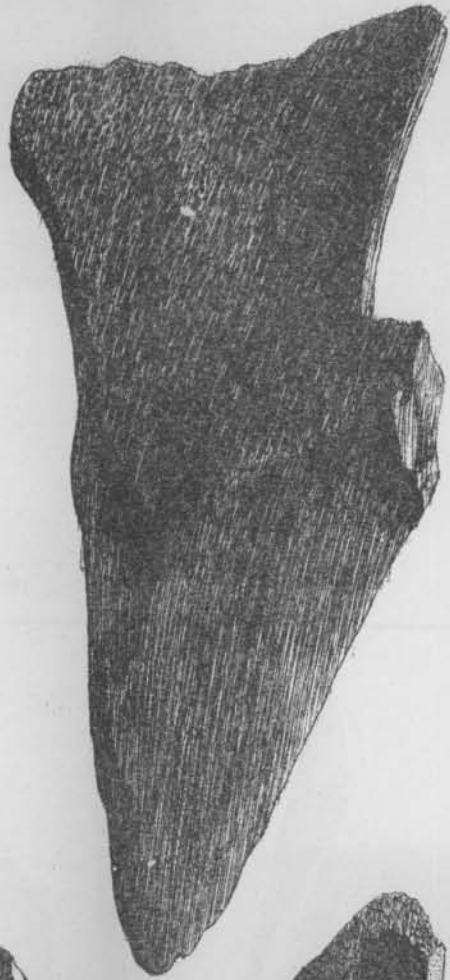
Réduction de $\frac{1}{4}$

B. Robert

• Corne de Bubale



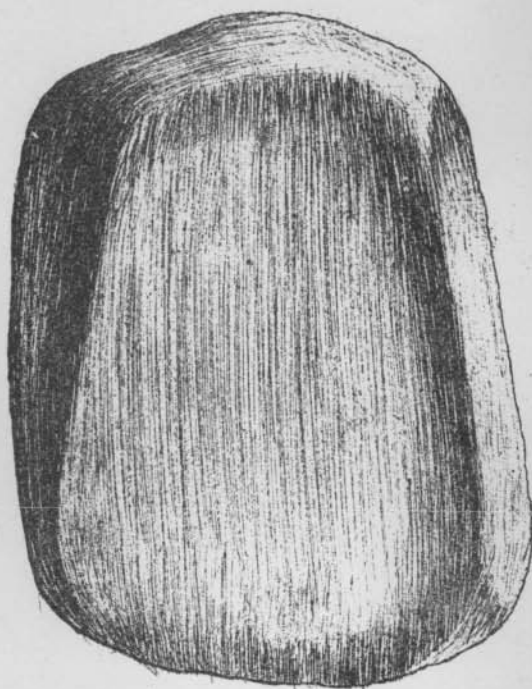
P. Robert



Réduction de $\frac{1}{4}$

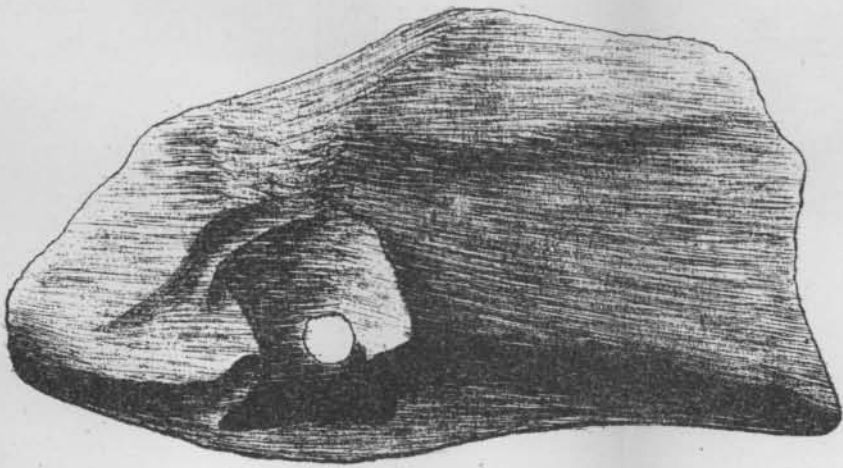
Os taillés en pointe

Pl. XIV

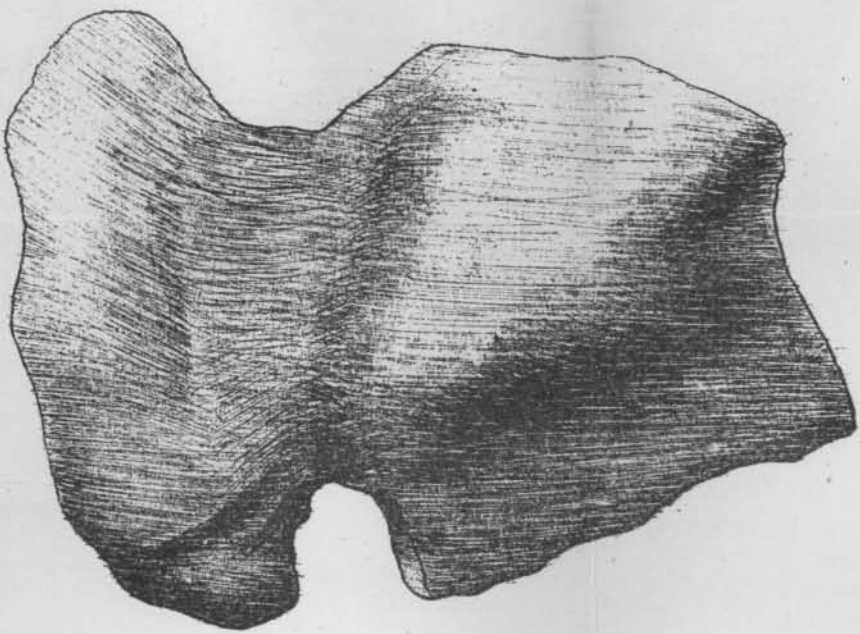


B. Robert

Pilon broyé



B. Robert

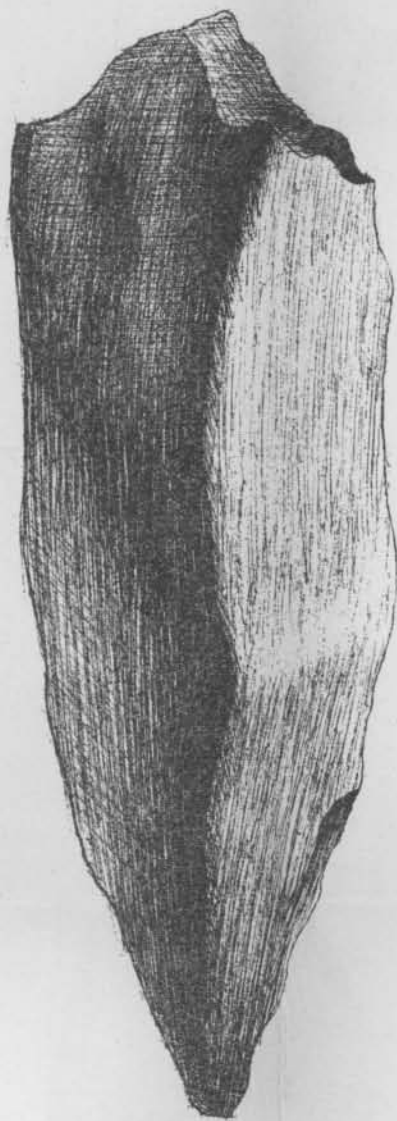


Martens



B. Robert

Lance



P. Robert

Lance

Divers fragments d'os longs, brisés, bœuf ou cheval, témoins de la présence de l'homme.

Un broyeur en grès de 9 centimètres de hauteur, 6 centimètres à la base. Ce broyeur qui a quatre faces, porte encore les traces d'une matière rouge avec laquelle les hommes préhistoriques se peignaient⁽¹⁾. Très beau spécimen (Voir planche 14).

Un marteau ou hache de 11 centimètres de long sur 7 de large. Cet instrument, percé d'un trou le traversant dans sa plus grande largeur, possède deux encoches destinées à donner plus de solidité aux liens du manche (Voir planche 13, plan et profil).

Deux bouts de lance en calcaire, l'un de 15 centimètres de long sur 6 cent. 1/2 de large; l'autre, 14 centimètres de long sur 5 de large; le premier de ces bouts de lance est triangulaire, allongé avec une encoche pour le fixer à un manche (Voir planches 12 et 18).

De nombreux silex : lames, flèches, burins, grattoirs circulaires, pointes à mains, racloirs, ciseaux, scies (des genres Moustérien et Solutréen).

Dans les dernières couches (helix écrasés, cendre, cailloutis, terreau noir, détritux divers : 43 centimètres) :

Trois coups de poing⁽²⁾ en calcaire, polis, de 6 à 8 centimètres.

Une pierre triangulaire polie, — un bout de lance en calcaire, de 20 centimètres de long, 8 centimètres de large avec encoche pour le manche.

(1) *Les premiers hommes*, tome 1^{er}, p. 158, par De Nadaillac.

(2) De Mortillet, dans son livre *Le Préhistorique*, prétend que les instruments taillés ou polis, tranchants, se maniant à la main ne doivent plus s'appeler hache, il leur donne le nom de coups de poing (page 131).

Divers perçoirs en os, — deux os appointés fossiles de 7 à 10 centimètres, — un ciseau ou coin de 13 centimètres de long sur 4 de large, — un bout de lance triangulaire de 10 centimètres de long, — deux coups de poing. (Ces quatre pièces sont en calcaire).

Un coup de poing calcaire, de 6 centimètres; trois pointes de 6 centimètres de long (Voir planche 11).

Quatre coups de poing calcaire, de 8 centimètres de long (Voir planche 12).

Quatre poinçons ou coins, de 5 à 10 centimètres de long; un d'entre eux est orné de petits trous (Voir planche 16).

Un polissoir et un bout de lance de 12 centimètres de long, 8 de large (Voir planche 17).

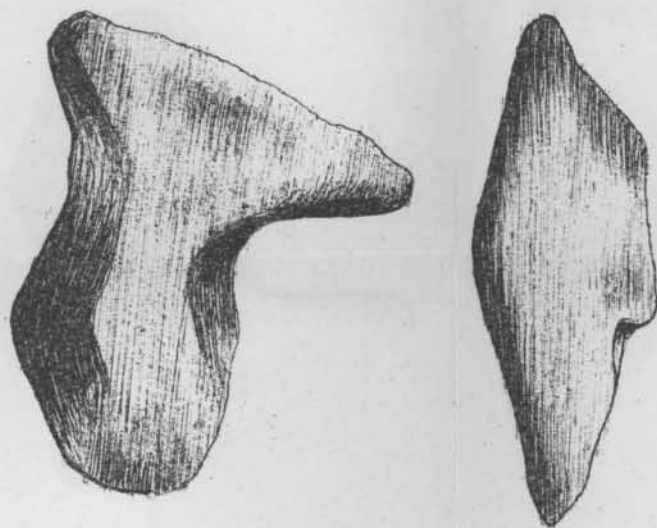
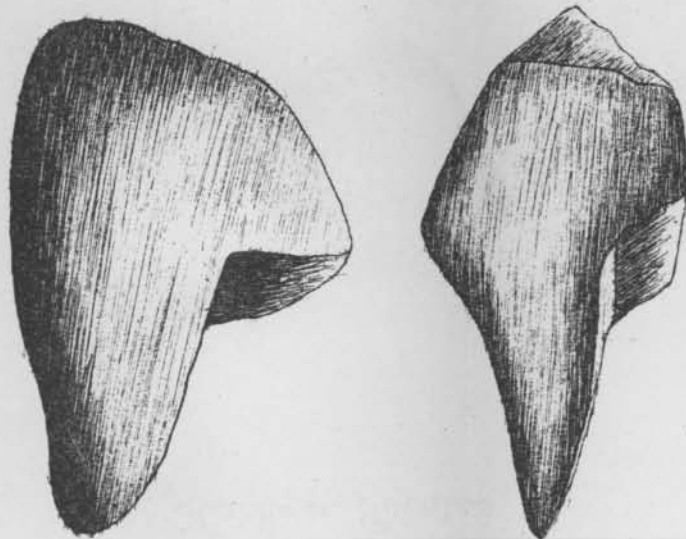
Trois instruments en corne de cerf, de 10, 14 et 18 centimètres de long; — quatre débris instruments en corne de cerf, dont un noirci; — un débris os avec petits trous à demi-percés formant le commencement d'un dessin (Voir planche 21). Ces objets ressemblent à celui indiqué sous la rubrique amulette dans le livre de Nadaillac⁽¹⁾, mais cependant quelques-uns d'entre eux ont un côté aiguisé et usé qui indique qu'ils ont servi à couper ou racler.

Huit pointes : cinq en os, une en os de lièvre, une en corne de cerf, une en corne de gazelle. De Mortillet indique ces pointes comme devant avoir été employées comme pointes de sagaie⁽²⁾ (Voir pl. 22).

Un poinçon ou coin en calcaire de 6 centimètres

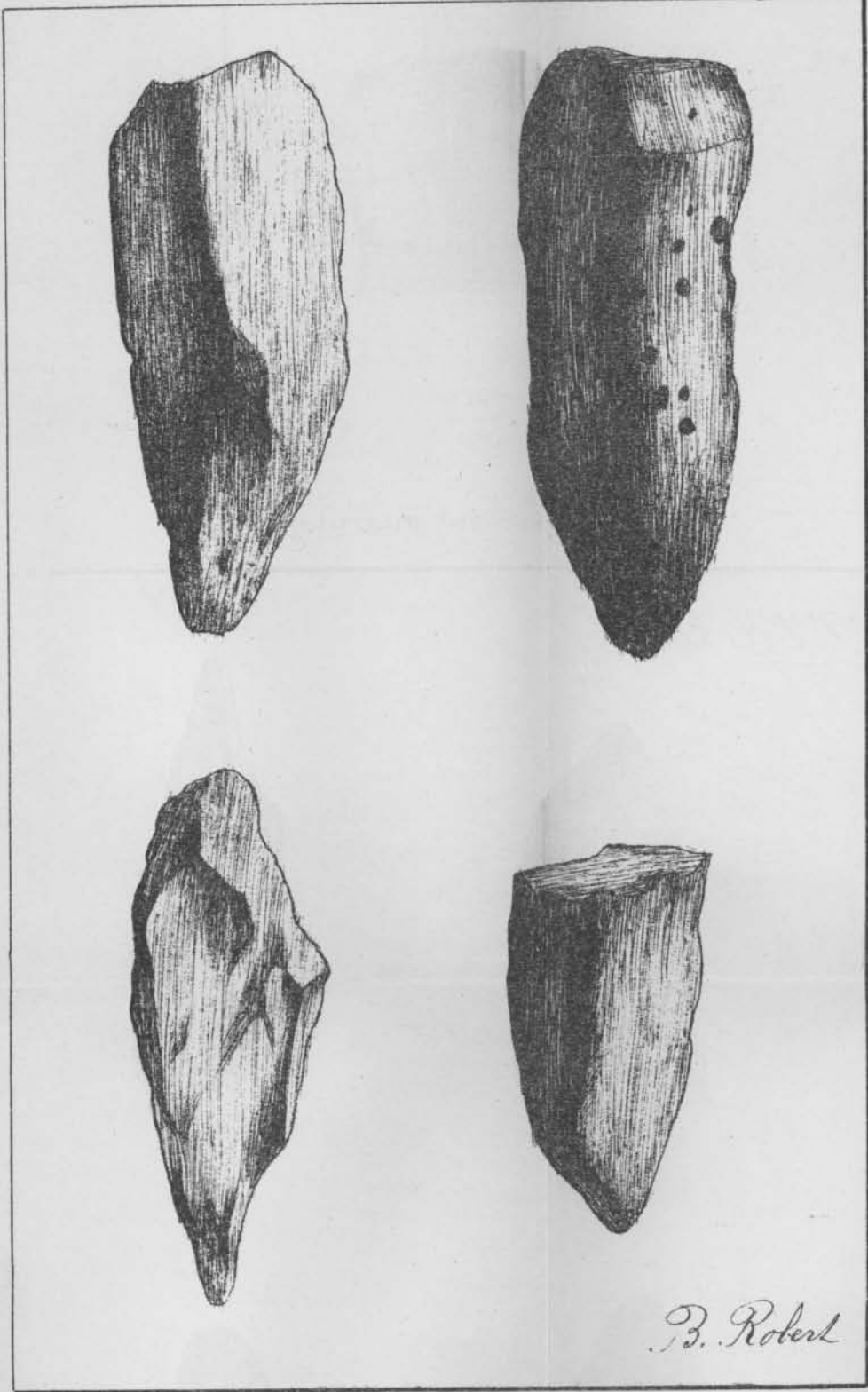
(1) De Nadaillac, *Les premiers hommes*, p. 95, tome I^{er}.

(2) De Mortillet, *Le Préhistorique*, p. 201, 202.



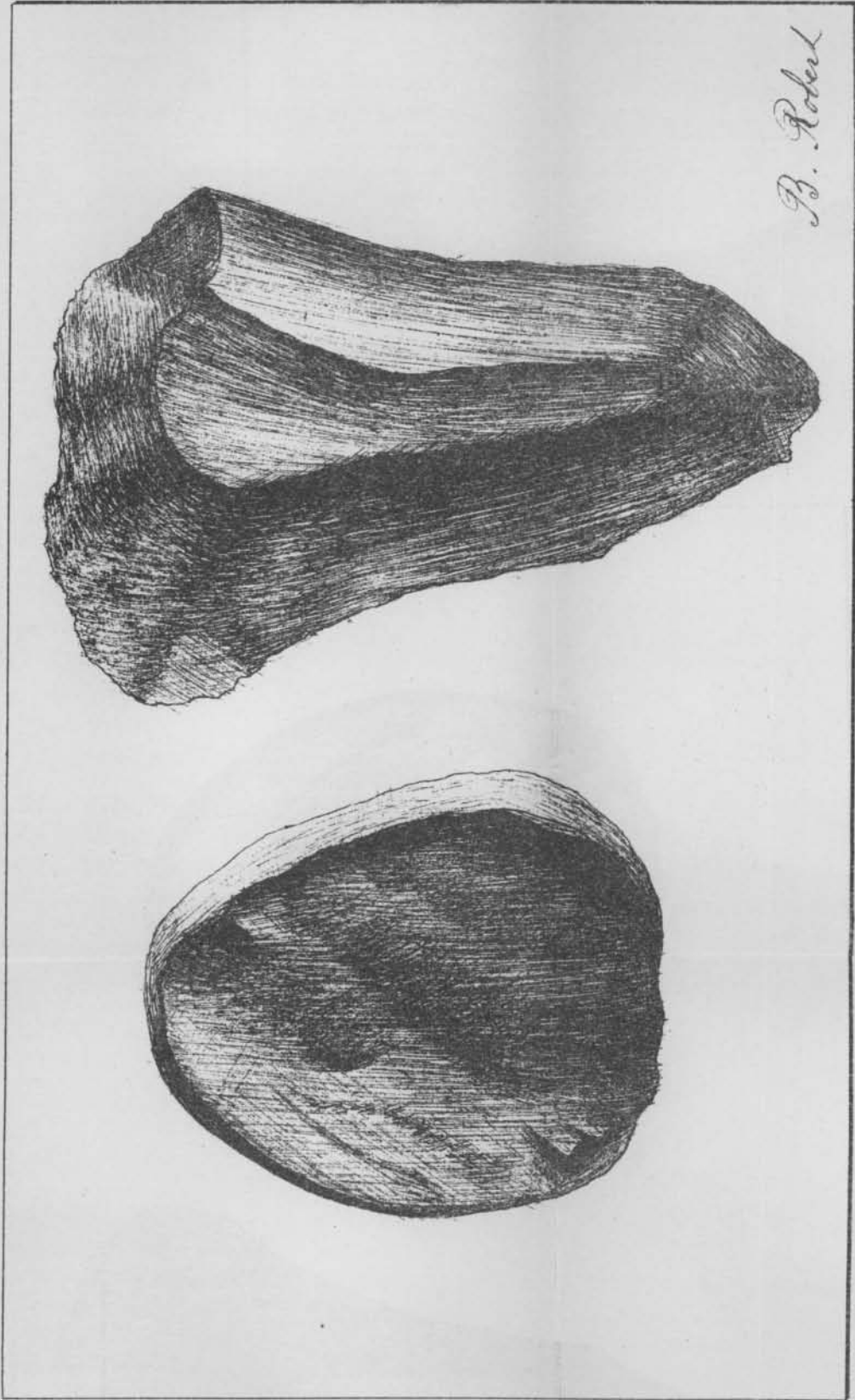
B Robert

Hache et Pointes



P. Robert

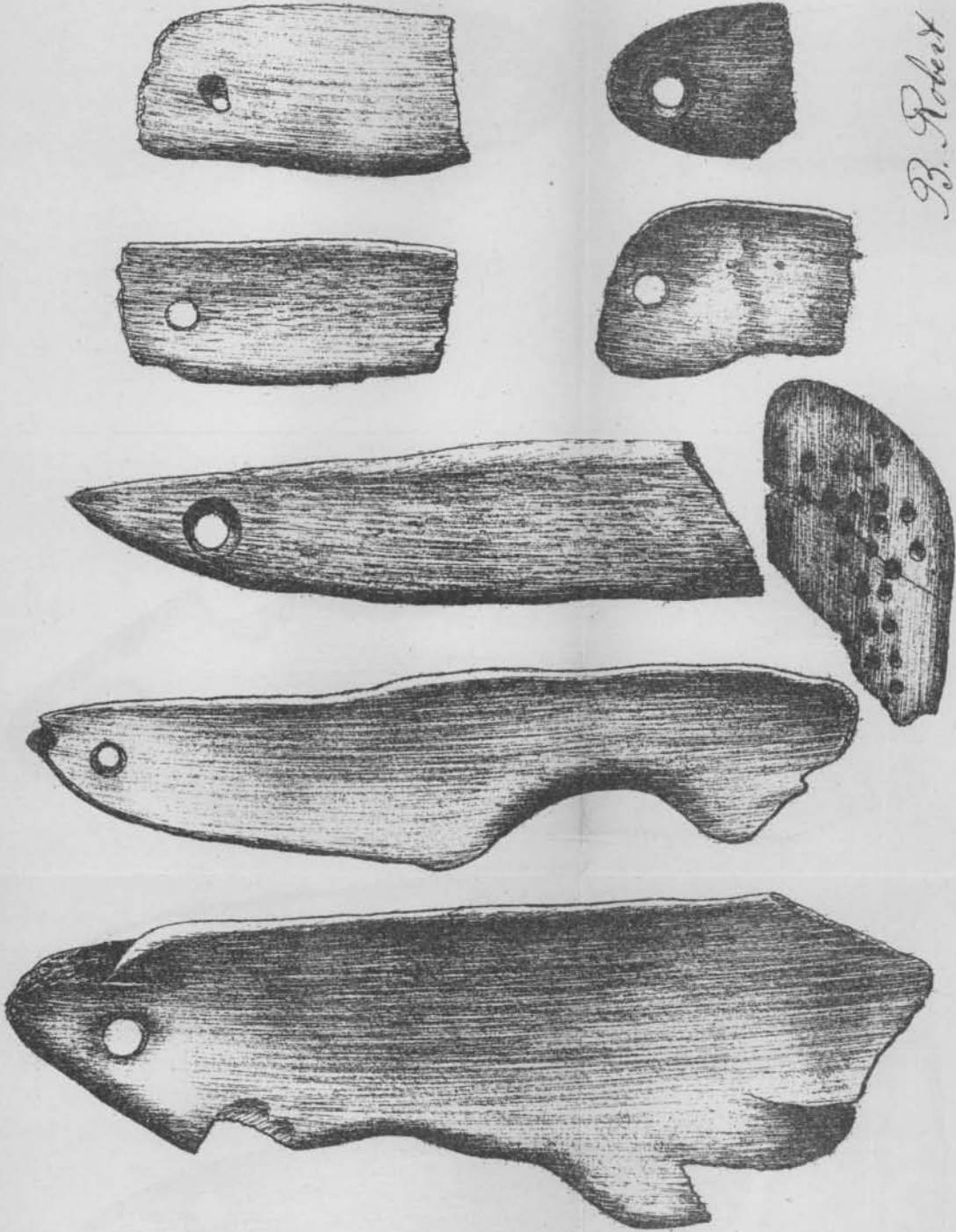
Loinçons ou coins



B. Robert

Lance

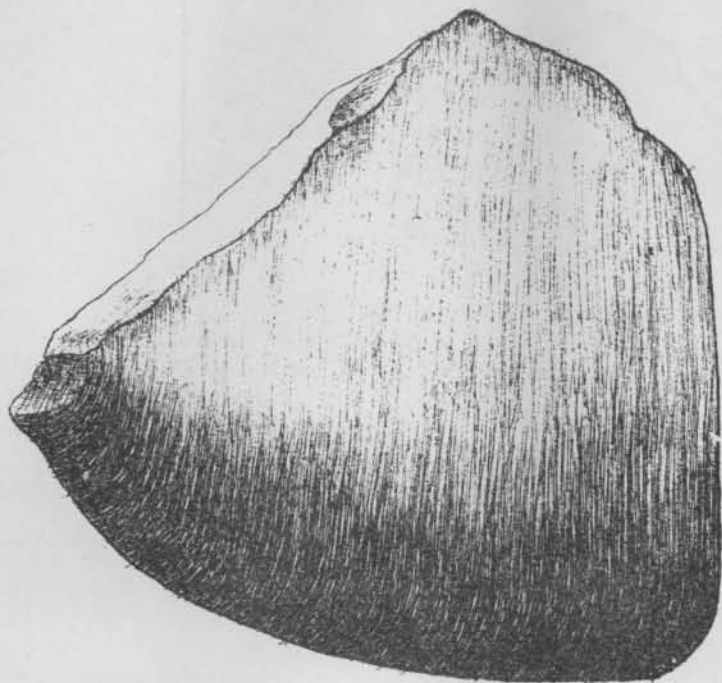
Polissoir



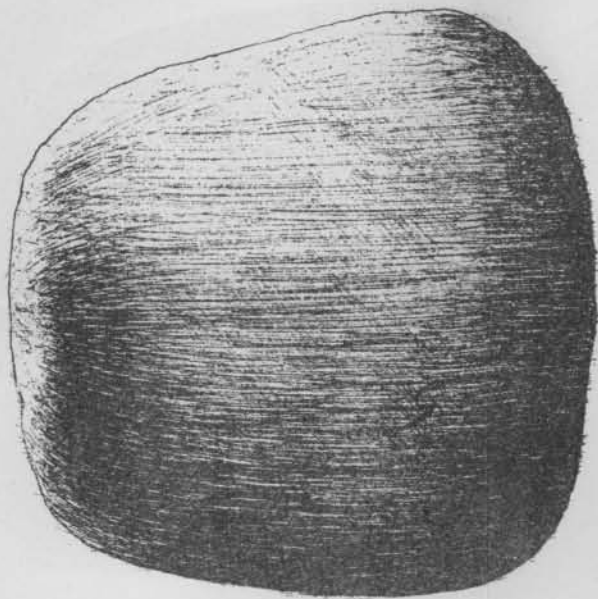
B. Robert

Couteaux bois de cerf et débris d'os

Pl. XXIII



B. Robert



Broyeur et débris de Broyeur



B. Robert

Poinçons os

de long; — un ciseau en calcaire; — un projectile circulaire.

Un coup de poing ou hache en diorite ou jade polie, très jolie pièce néolithique ressemblant exactement, comme forme, aux instruments des stations de France.

Deuxièmes fouilles (44 journées d'ouvriers). — Les couches enlevées donnent les épaisseurs suivantes :

Helix écrasés, cendre.....	0 ^m 10	}	0 ^m 40
Terreau noir, détritrus divers	0 15		
Cendre.....	0 05		
Terre jaunâtre.....	0 10		
Terreau noir.....	0 ^m 10	}	0 ^m 45
Cendre.....	0 10		
Helix écrasés et terre jaunâtre.....	0 25		
Terreau noir, détritrus divers	0 ^m 25	}	0 ^m 25

Ces fouilles ont porté également sur les divers points de la grotte, la chambre située en face l'entrée a été en partie dégagée (Voir reproduction photographique n° 4).

Dans les premières couches (helix écrasés, cendre, terreau noir, détritrus divers, cendre, terre jaunâtre : 0^m40), il a été trouvé les objets suivants :

Sept instruments en corne de cerf et os; — huit os divers polis; — deux os d'oiseaux; — quatre cornes de boselaphus et gazelle; — onze os appointés (perçoirs ou javelots); — sept os dont cinq appointés (javelots ou lances); — cinq fragments de corne de cerf, de 2 à 7 centimètres.

Un broyeur grès, forme allongée, cylindro-conique, de 11 centimètres de hauteur; — deux broyeurs grès, forme arrondie, de 8 centimètres de diamètre; — un broyeur grès de forme ovale, dont la surface infé-

rieure est polie; — un petit broyeur ou polissoir, grès, cylindro-conique, de 5 centimètres (très beau spécimen).

Vingt-huit burins en silex, de 1 à 6 centimètres; — 30 flèches ou ébauches de flèches, de 1 à 2 centimètres; — six grattoirs présentant une coche⁽¹⁾ plus ou moins grande ayant dû servir à racler les branches pour flèches ou à arrondir et appointer les os; — dix-huit silex pointes à main triangulaires; — six instruments en corne de cerf, percés à la partie supérieure, couteaux, amulettes ou grattoirs? — six aiguilles corne de cerf; — vingt-cinq aiguilles en os; — onze aiguilles corne de cerf (Ces aiguilles devaient servir pour coudre les peaux et aussi comme pointes de sagaie).

Trois portions de broyeur en grès, dont une polie dans sa partie inférieure; une portion broyeur en calcaire.

Trente-quatre burins (silex de 1 à 6 centimètres de long); plusieurs de ces burins sont du genre bec de perroquet; — cinquante flèches ou ébauches de flèches; — vingt-huit lames (grattoirs ou couteaux?).

Dix dents polies, dont deux de sangliers; — cinq débris d'instruments en corne de cerf; — cinq outils cornes de cerf dont trois ont la forme d'une cuillère (les petites proportions de ces cuillères font supposer qu'elles devaient servir à retirer la moelle des os); — trois aiguilles en os, dont une percée dans sa partie supérieure, et un morceau d'os poli.

Dix os appointés, de 4 à 9 centimètres de long

(1) G. de Mortillet appelle cet instrument coche-grattoir. Voir *Le Pré-historique*, p. 176.



*Entrée d'une chambre,
Intérieur de la Grotte.*

(perçoirs ou pointes de lance ou de javelot?); — quatre aiguilles en os; — un débris d'écaille de tortue percé qui devait servir d'amulette? — une valve de coquille marine; — une griffe de carnassier, probablement de lynx.

Un calcaire poli portant une incision sur un angle; — trois grès polis; — trois coups de poing ou haches. Ces instruments sont polis et ont les dimensions suivantes : 10 centimètres, 6 centimètres et 5 centimètres. Ils ont la même forme que ceux trouvés en Bretagne et aux environs d'Amiens⁽¹⁾ (Saint-Acheul, Saint-Sauveur, Ailly-sur-Somme).

Vingt-deux burins, silex de 1 à 6 centimètres; — trente-cinq flèches ou ébauches de flèches (silex); — quatorze pointes à main; — neuf grattoirs arrondis, conchoïde rabattue.

Troisièmes fouilles (47 journées). — Les couches enlevées donnent les épaisseurs suivantes :

Terre jaunâtre.....	0 ^m 10	} 0 ^m 90
Helix écrasés.....	0 20	
Terreau noir.....	0 10	
Helix écrasés.....	0 30	
Cendres charbonneuses.....	0 10	

Indépendamment des recherches effectuées sur tous les points de la grande salle, l'excavation située dans la partie ouest à gauche de la première chambre a été dégagée.

Seize bouts de lance ou javelot en calcaire; — dix marteaux ou haches, ces instruments sont percés dans leur partie supérieure; — une corne de bovidé fossile.

(1) Le musée d'Amiens, fort bien entretenu, possède une jolie collection de silex.

Seize grattoirs ou couteaux silex; — quatorze burins silex, dont plusieurs du genre bec de perroquet.

Dix os polis; — deux os appointés (fossiles); — quatre os appointés pour harpons (fossiles); — sept os bouts de lance.

Trois broyeurs grès; un de ces instruments présente à sa base des traces très apparentes de la matière rouge qu'il a broyée, probablement de l'hématite.

Deux haches calcaire; — sept bouts de lance ou javelot en calcaire.

Vingt-trois pointes à main (silex); — trente-deux burins silex; — dix grattoirs de forme arrondie; — huit pointes silex dont une porte la trace d'un écran (genre solutréen); — vingt-et-un burins silex, dont plusieurs becs de perroquet.

Quatre os polis et un débris de couteau ou racloir en corne de cerf percé; — quatre os polis et une corne de gazelle; — neuf débris os polis; — six couteaux ou racloirs corne de cerf, percés dans leur partie supérieure; — quatre débris corne de cerf.

Vingt-quatre marteaux ou haches (ces calcaires sont percés); — un marteau triangulaire calcaire; — un broyeur grès.

Douze grattoirs silex arrondis, dont plusieurs à conchoïde rabattue; — neuf lames couteaux ou grattoirs silex; — treize nuclei; — six pointes ou coups de poing silex; — treize pointes ou burins silex; — douze pointes à main silex; — dix silex divers.

Cinq os appointés; — cinq aiguilles en os; — deux couteaux ou racloirs en corne de cerf; — quatre débris os polis; — seize os divers; — quatre poin-

cons os; — deux couteaux os percés; — un poinçon os percé; — deux bouts de lance (os fossile).

Un débris coquille œuf d'autruche, sur lequel sont assez finement gravés la tête et le cou d'une autruche; malgré toutes les recherches, il nous a été impossible de retrouver le complément du dessin de l'autruche.

Un os taillé en forme de cœur dont voici la figure, grandeur naturelle⁽¹⁾ :

A quoi pouvait servir ce cœur? Etait-ce une amulette, un instrument ou simplement le résultat d'une fantaisie de l'artiste sculpteur?

* * *

Nous croyons devoir faire suivre l'inventaire des objets découverts, des observations que nous ont suggéré l'examen des dits objets. Ces observations formeront comme un résumé des caractères généraux des outils employés par les habitants préhistoriques de Bou-Zabaouine.

INSTRUMENTS EN PIERRE

Les outils ou armes en calcaire ou grès, trouvés dans les diverses couches sont ordinairement d'assez fortes dimensions et grossièrement taillés; cependant, quelques-uns sont appointés ou ont une face polie par frottement.

Les plus remarquables sont les marteaux percés dans leur partie supérieure, les bouts de lance ou de javelot, les broyeurs en grès, les casse-tête, les coups de poing.

(1) La figure n'a pas pu être reproduite à temps.

INSTRUMENTS EN SILEX

Les outils ou armes en silex sont de couleurs variables : gris, noir, blond et blanc. Quelques-uns sont translucides.

Les lames (couteaux ou grattoirs) ont de 2 à 6 centimètres de long; elles sont minces et ont les bords aigus; le type le plus commun est semblable à la figure 13 du livre *Les premiers hommes*⁽¹⁾.

Les burins ont de 1 à 6 centimètres et sont de diverses couleurs; quelques-uns sont minuscules. Ces burins devaient servir à la fabrication des instruments en os.

Les becs de perroquet sont des lames à bord arqué, obtenu par de nombreuses retouches et se terminant par une pointe aiguë et quelquefois tranchante. Ils sont semblables à ceux que l'on trouve dans la Dordogne.

Les flèches ou ébauches de flèches ont de 1 à 2 centimètres; quelques-unes ont des traces d'ailerons et de pedoncule. Elles sont d'une taille très grossière et ne peuvent rivaliser comme finesse à celle que l'on trouve à Touggourt, Ouargla, Hassi-Inifel.

Les coches-grattoirs sont des lames irrégulières de 2 à 4 centimètres, avec une encoche concave de grandeur différente, retouchée très soigneusement de façon à la rendre tranchante. Les spécimens que nous avons découverts ont une grande ressemblance avec la figure 41 du livre *Le Préhistorique*⁽²⁾.

(1) *Les premiers hommes*, p. 87, tome I^{er}, par De Nadaillac.

(2) Voir *Le Préhistorique*, p. 176, par De Mortillet.

Les pointes Moustériennes que De Mortillet appelle pointes à main étaient très nombreuses dans la grotte de Bou-Zabaouine; elles devaient servir à percer le bois et les peaux; une de ces pointes possède un écran (Solutréen).

Les grattoirs de forme circulaire sont presque tous retouchés; il en existe de doubles semblables au Solutréen trouvé à Saint-Martin-d'Excideuil, dans la Dordogne⁽¹⁾.

Quelques perçoirs ou poinçons dont quelques-uns sont obliques et sont longs de 2 à 5 centimètres; il y en a de très petits qui devaient peut-être servir à forer le chas des aiguilles en os?

Les scies en silex sont de faible dimension (2 à 3 centimètres); elles n'ont qu'une dizaine de dents et devaient servir à scier des baguettes en bois de petite grosseur ou des os.

Les nuclei sont ordinairement petits et nullement comparables aux magnifiques échantillons que l'on rencontre en France⁽²⁾. Les lames enlevées sont minces et n'ont pas plus de 1 à 3 centimètres; elles devaient former des burins ou racloirs minuscules.

Des disques plats, de 2 à 4 centimètres de diamètre, retouchés très soigneusement sur tout leur pourtour. Que sont ces disques? Servaient-ils d'outils ou de projectiles?

Des lames en beau silex blanc, de 5 à 8 centimètres de long. Ces lames sont grossièrement taillées et

(1) Voir *Le Préhistorique*, p. 174, fig. 30, De Mortillet.

(2) M. Debruge, d'Aumale (Algérie), qui est aussi savant que modeste et possède une collection remarquable de silex, nous a montré de fort beaux nuclei, sur lesquels des lames de 8 à 10 centimètres avaient été enlevées, trouvés en France.

on ne peut leur attribuer un emploi quelconque en raison de leur état d'achèvement incomplet.

Des pointes triangulaires en silex blanc, de 2 à 3 centimètres, probablement des poinçons ou perçoirs.

INSTRUMENTS EN OS

Les instruments en os peuvent se diviser en deux catégories : os simplement fendus et taillés en pointe et os polis.

Les premiers sont de forte dimension, de 17 à 25 centimètres, et ont été appointés (bouts de lance ou de javelot); plusieurs sont noircis ou ont des traces de pedoncule afin de les assujétir sur une hampe. D'autres plus petits, de 6 à 12 centimètres, très pointus, perçoirs pour les peaux ou bouts de javelot.

Les os polis sont très nombreux; ils consistent en lissoirs, aiguilles, passe-lacets, pointes de sagaie, couteaux, racloirs, cuillères et autres objets non déterminés. Plusieurs des pointes ou aiguilles sont supérieurement polies et ont de nombreux points de ressemblance avec les instruments en os de la Madeleine. Beaucoup d'aiguilles ont été trouvées près de l'entrée de la première chambre en face la grande porte, dans une couche d'hélix écrasés (Voir reproduction photographique n° 24).

INSTRUMENTS EN CORNE DE CERF

Les instruments en corne de cerf consistent surtout en couteaux, racloirs, amulettes, pointes de sagaie, aiguilles. Les couteaux ou racloirs sont percés à une extrémité et sont usés de façon à rendre la lame tranchante.



Coupe du sol de la Grotte.
Couche d'Escargots.

Plusieurs des pointes de sagaie sont à biseau simple.

FAUNE

Les ossements, cornes, dents, débris divers d'animaux appartiennent aux espèces suivantes :

Mammifères. — Bubale, cerf, bœuf, cheval, âne, renard, hyène, chacal, sanglier, gazelle, antilope, mouton, chèvre, lièvre, lapin, gerboise.

La corne de bubale qui a 28 centimètres de long sur 13 de large s'effrite⁽¹⁾ et menace de tomber en ruine.

Oiseaux. — Les autruches devaient être nombreuses dans la région, si l'on en juge par la quantité de fragments de coquilles d'œufs trouvée dans la grotte.

Reptiles. — Divers morceaux de carapace de tortue démontrent que la chair de ce reptile était aussi recherchée par les habitants de Bou-Zabaouine; un de ces fragments avait dû servir d'amulette ou d'ornement, car il est percé.

CONCLUSIONS

De ce qui précède, on voit par l'abondance des documents recueillis⁽²⁾ que la grotte de Bou-Zabaouine devait être habitée par une population importante; du reste, toute la montagne était très peuplée, les

(1) M. le baron E. de Selys-Longchamps, savant collectionneur belge, nous a indiqué le lait de chaux comme employé avec succès dans les musées belges pour redonner une certaine cohésion aux parcelles des vieux ossements qui se désagrègent.

(2) Tous les objets ont été adressés à la *Société archéologique de Constantine*. Cette belle collection pourra être facilement consultée par les amateurs.

traces d'abris sous roche, les débris d'outils ou d'armes en calcaire ou silex, que l'on rencontre partout, le prouvent.

Lors de nos fouilles dans la grotte de Bou-Zabouine, nous avons été frappé de la malpropreté dans laquelle vivaient les populations primitives. En effet, dans toutes les parties explorées, nous avons constaté, dans un désordre inconcevable, des outils en silex, calcaire ou os, mêlés à des débris d'ossements d'animaux, de coquilles d'œufs d'autruche et d'hélix ayant servi à l'alimentation. Les immondices de tout genre étaient accumulés autour des foyers et par l'examen de la coupe des déblais effectués (3 mètres), on peut se rendre compte que ce désordre, ce manque de soin, existe dans les diverses couches, principalement près de celles de cendres charbonneuses.

Nous aurions bien voulu poursuivre nos investigations, elles auraient amené probablement la découverte d'ossements humains qui, par leur disposition et le matériel funéraire qui doit les accompagner, aurait complété notre travail. Malheureusement, nous avons été contraint de quitter Aïn-Melila avant d'avoir pu terminer la tâche que nous avons entreprise.

Aussi, nous croyons devoir donner simplement à titre d'indication, les points sur lesquels auraient porté nos fouilles ; les chercheurs futurs pourront en faire leur profit.

La galerie de 23 mètres doit être déblayée afin de permettre l'accès des chambres qui se trouvent à son extrémité et n'ont pu être fouillées.

Les chambres situées en face de l'entrée principale ont été déblayées en grande partie ; néanmoins, ce

travail doit être complété afin d'obtenir le dégagement des petites ouvertures que nous avons constaté et qui donneront probablement passage à d'autres couloirs ou chambres.

C'est peut-être dans les chambres situées à la fin de la galerie ou dans celles à découvrir que l'on pourra trouver des ossements humains ou, tout au moins, de nouveaux documents susceptibles de jeter un jour plus complet sur les populations paléolithiques et néolithiques de la grotte de Bou-Zabaouine.

II

GROTTES DE DEKHLET-ZITOUNE

Deux grottes situées à 5 kilomètres d'Aïn-Melila, sur le flanc ouest du Djebel-bou-Zabaouine, portent le même nom : Dekhlet-Zitoune; cette appellation s'explique par la présence çà et là, de vieux troncs d'oliviers dont les pousses sont presque entièrement rongées par les troupeaux des indigènes.

Les grottes de Dekhlet-Zitoune sont à une altitude analogue à celle de Bou-Zabaouine. Les arabes prétendent que la plus grande de ces excavations, probablement en raison de la situation rapprochée et directement opposée qu'elle occupe, correspondait avec la grotte de Bou-Zabaouine.

Le chemin d'Aïn-Melila au marché de Naamane passe au pied des grottes; l'escarpement à gravir est aussi raide que celui du flanc est et les abords des dites grottes sont sillonnés de sentiers et degrés taillés dans le roc.

L'entrée de la première des grottes a 3^m40 de large et 2^m20 dans sa plus grande hauteur. On ne peut

pénétrer que jusqu'à une profondeur de 6 mètres environ, mais l'excavation qui se continue, a été en partie obstruée par les débris et déjections des troupeaux arabes qui s'y mettent à l'abri (Voir la reproduction photographique n° 25).

Un éboulis presque aussi considérable que celui de la grotte de Bou-Zabaouine, s'étend de l'entrée jusqu'à la fin de la pente. Il contient des débris de toute sorte : ossements, helix, terreau, cailloutis, fragments d'outils en calcaire et des silex.

La deuxième grotte a ses abords garantis par de gros blocs qui devaient servir à la défense de la place (Voir reproduction photographique n° 26).

L'entrée est de forme circulaire et a environ 1^m90 de diamètre; l'excavation s'élargit ensuite et peut être évaluée à 3 mètres de large et 5 ou 6 de profondeur.

Cette grotte est aussi remplie de déjections de moutons et de chèvres, ainsi que de pierres apportées par les petits bergers arabes.

A droite de l'entrée, on voit, gravés très grossièrement, deux personnages : un de 28 centimètres de haut, l'autre de 86 centimètres.

Ces deux personnages ont ces formes⁽¹⁾ : l'artiste n'était guère plus fort que nos tout petits enfants !

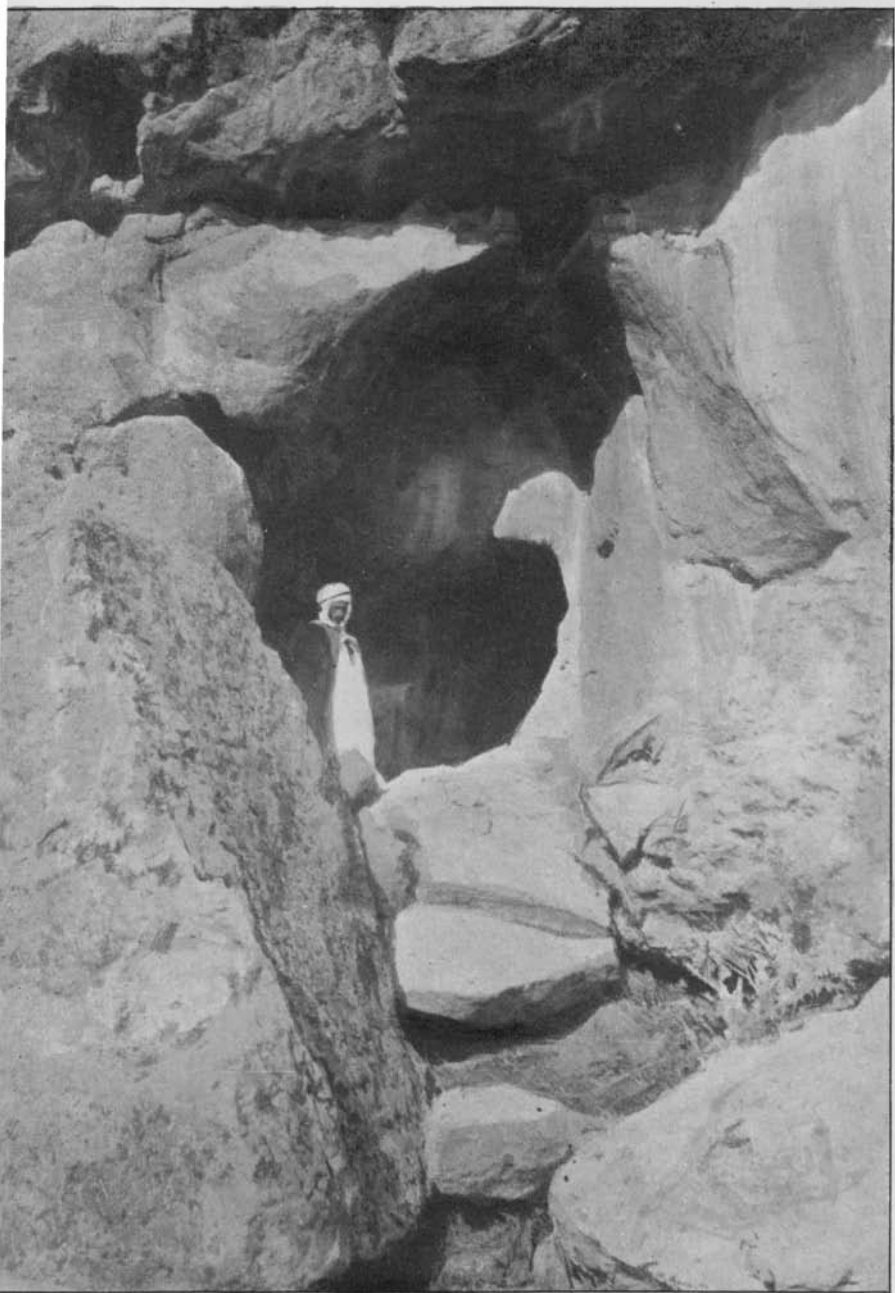
Des abris sous roche nombreux existent près des deux grottes ; plusieurs sont situés à une hauteur supérieure d'où l'on découvre tout le pays à l'ouest (Voir reproduction photographique n° 27).

Nous n'avons pas fouillé les grottes et abris de Dekhlet-Zitoune, mais nous avons recueilli sur le sol

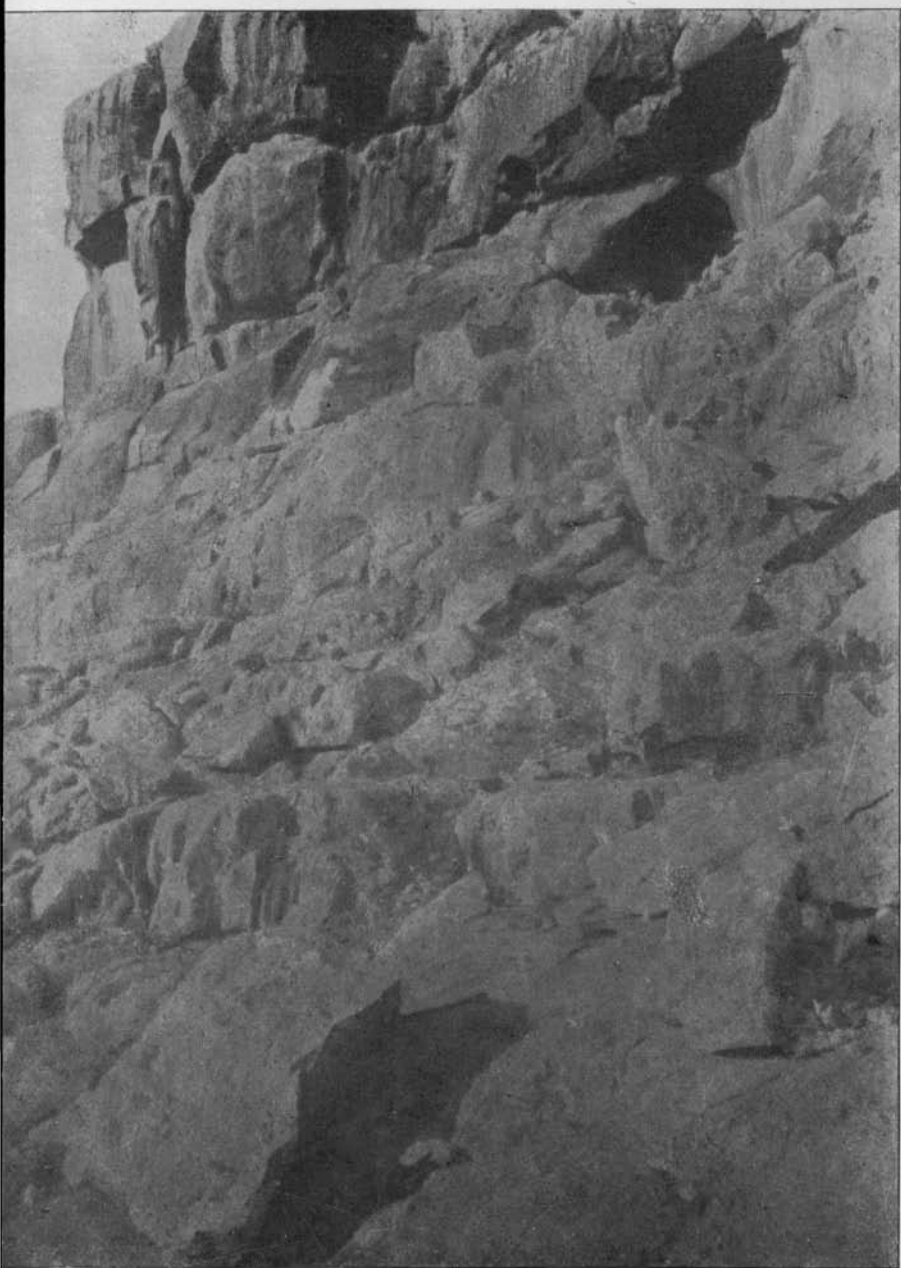
(1) La figure n'a pu être reproduite à temps.



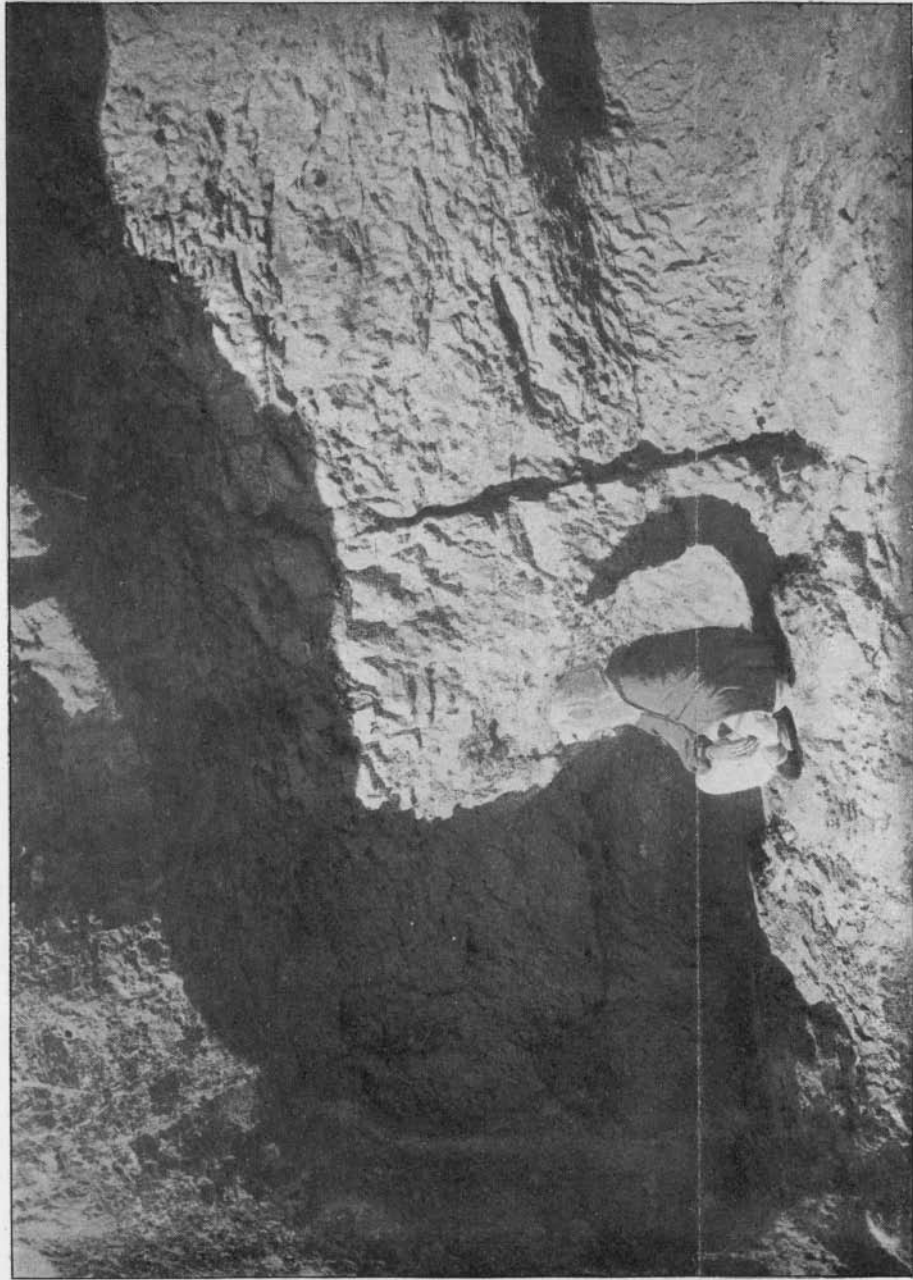
Entrée de la Grotte de Dekhelt-Zitoune.



Entrée de la Grotte de Dekhelt-Zitoune.



Montagne de Bou Zabaouine. Côté Ouest.



Abris sous roche Dekhelt-Zitoune.

et près des excavations, de nombreux échantillons en calcaire ou en silex dont voici le relevé sommaire : sept calcaires taillés et polis, pointes de lance ou javelot; — quatorze pointes ébauches de flèches en silex; — vingt-et-un grattoirs ou couteaux; — deux nuclei de petite grandeur.

III

STATION DE DJID-MALOU

La station de Djid-Malou est située à 10 kilomètres sud d'Aïn-Melila, dans le douar Oulad-Zouaï, sur la route nationale de Batna, près des nombreuses sources qui sourdent à gauche de ladite route et dont les eaux s'écoulent en contournant le Djebel-Halilif jusqu'à Aïn-Fourchi.

Cette station occupe une superficie approximative de 3 à 4 ares et se trouve à la base du cône produit par l'éboulis qui descend des abris du flanc est du Nif-en-Nesser⁽¹⁾.

En raison de la proximité de l'eau, les habitants des grottes Bou-Zabaouine, Dekhlet-Zitoune et des abris du Nif-en-Nesser, devaient procéder à la taille de leurs armes et outils, en calcaire ou silex, sur ce point.

L'atelier de Djid-Malou était très important; on y trouve, gisant à la surface du sol, des pièces très intéressantes : burins, grattoirs, pointes à main, flèches et une grande quantité d'éclats. Nous y avons recueilli une pointe feuille de saule, avec encoche du genre Solutréen, très finement taillée.

(1) Ces abris sont à 1,204 mètres d'altitude.

En remontant l'éboulis qui est descendu des abris du Nif-en-Nesser, nous avons rencontré des bouts de lance, des coins, des marteaux en calcaire, mais d'une taille assez grossière.

Les abris précités qui primitivement devaient être au niveau du sol sont actuellement élevés de 8 à 10 mètres et, partant, inaccessibles, étant donné la verticalité de la roche.

Cet abaissement du niveau de l'entrée des abris du Nif-en-Nesser est dû à la chute abondante des pluies ou neiges, qui a déblayé et entraîné la terre formant le sol d'accès des dits abris.

Les documents recueillis à Djid-Malou consistent en silex de coloration différente : cinq grattoirs circulaires; — six pointes à main; — sept ébauches de flèches simple éclat; — huit ébauches de flèches retouchées; — quatre coches-grattoirs; — dix grattoirs ou couteaux; — dix burins; — dix fragments de grattoirs; — deux nuclei; — le tout assez finement travaillé.

IV

GROTTE DITE GHAR-DEBAA

La grotte que les indigènes appellent Ghar-Debâa (antre de l'hyène) est située sur le versant sud de la montagne d'El-Keda, dans le douar Oulad-Aziz, à environ 8 kilomètres d'Aïn-Melila, à l'ouest.

Elle est à une altitude de 986 mètres et mesure 21 mètres de profondeur sur 11 mètres de large. Parfaitement creusée en voûte, elle sert d'abri aux troupeaux des indigènes et son sol est encombré de déjections d'animaux et de pierres, apportées par les jeunes bergers.

50

Alcides de
Djid Malou



Djid Malou



Nous n'avons pas fouillé cette grotte, mais l'éboulis qui s'étend de son entrée jusqu'à la base d'El-Keda et qui contient de nombreux silex et fragments d'os et d'outils en calcaire, démontre qu'elle a été occupée dans les temps préhistoriques.

Il existe aussi, aux abords de la grotte, des abris indiquant que toute la montagne devait être habitée.

Les silex découverts dans l'éboulis sont : cinquante-neuf burins, dont quelques-uns taillés finement ; — sept coches-grattoirs pour les baguettes de bois ou les os ; — sept ébauches de flèches ; — deux nuclei.

V ET VI

STATIONS DU DJEBEL-MEIMANE

(DOUAR OULAD-BELAGUEL)

Sur les flancs est et ouest du Djebel-Meimane, à 7 kilomètres nord-ouest d'Aïn-Melila, à une altitude variant de 800 à 850 mètres, existent des abris sous roches creusés par l'homme.

Ceux de la partie est sont plus importants que ceux de la partie ouest ; cependant, nous devons signaler dans cette dernière partie, une ouverture circulaire de 90 centimètres de diamètre, creusée soigneusement dans le roc, presque perpendiculairement et s'infléchissant sous le sol en formant galerie. Cette galerie, d'après les indigènes, s'étendrait fort loin ; elle est actuellement comblée par les pierres accumulées par les bergers arabes.

Nous n'avons pas trouvé à la surface du sol des silex ; mais, en revanche, le Djebel-Meimane nous a fourni une quantité importante d'outils en calcaire, taillés et polis d'une façon assez fine.

Voici le relevé de ceux recueillis sur la station est : un calcaire plat de 12 centimètres de long sur 4 1/2 de large, taillé et poli, appointé aux deux extrémités (probablement un bout de lance); — quatre calcaires taillés et polis, de 10 centimètres de long; — deux calcaires de forme circulaire et polis de façon à rendre la lame très tranchante; — trois calcaires : le premier a 18 centimètres de long sur 6 de large; il a la forme lancéolée et porte des traces de sculpture; le deuxième a 14 centimètres de long sur 9 de large; il est plat, porte également une sculpture bordant le côté gauche et affecte cette forme⁽¹⁾; le troisième a 15 centimètres de long et 7 de large; il est plat et a une forme élégante.

Ces trois bouts de lance, taillés, polis avec soin, sont de fort beaux spécimens de l'époque néolithique.

Dans la station ouest, nous avons ramassé un certain nombre de lances, marteaux, haches, coups de poing en calcaire; mais, la plupart n'étaient que des pièces très grossièrement taillées⁽²⁾; aussi, nous n'avons retenu que trois marteaux (ou haches), percés dans leur partie supérieure, de 5 à 12 centimètres, et identique à ceux de la grotte de Bou-Zabaouine; deux bouts de lance de 11 et 12 centimètres de long.

(1) La figure n'a pu être reproduite à temps.

(2) Ayant beaucoup de ressemblance avec celles trouvées par M. Camille Viré. Voir vol. année 1898, *Recueil de la Société archéologique*, page 5, fig. 1, 2, 3, 4.

VII

STATION DU COL DU GUERIOUNE

Cette station est située à droite de la route de Taxa qui traverse le col connu des indigènes sous le nom de Fedj-Boussadia, entre les montagnes Djebel-Fortas et Guerioune.

Nous y avons trouvé, à la surface du sol :

1° Silex : dix-huit burins et grattoirs (ou couteaux); — deux grattoirs circulaires à conchoïde rabattue; — six pointes à main.

2° Calcaires : trois bouts de lance, de 6 à 8 centimètres de long; — cinq petits instruments pointus, taillés et polis avec grand soin, de 1 à 6 centimètres de long; — deux bouts de lance, de 11 et 12 centimètres, très bien polis; — quatre bouts de javelot, de forme allongée, de 4 à 9 centimètres de long; — six marteaux (ou haches) percés dans leur partie supérieure, identiques, comme taille, à ceux de Bou-Zabaouine.

VIII

STATION DU MARCHÉ DE NAAMANE

Station peu importante, située sur l'emplacement même du marché de Naamane, dans le douar Oulad-Sellem, à 21 kilomètres sud-ouest d'Aïn-Melila. On peut s'y rendre en voiture par la route nationale et un chemin vicinal.

Nous n'y avons trouvé que très peu de silex : dix fragments de burins ou grattoirs; — quinze pointes à main ou ébauches de flèches; — un seul petit calcaire, taillé en pointe.

IX

STATION DE LA BASE DU GUERIOUNE

(COTÉ OUEST)

Lorsqu'on regarde, d'Aïn-Melila, l'imposant Guerioune, on aperçoit sur son flanc, à une certaine hauteur, légèrement à gauche et un peu au-dessous du sommet, un gros point sombre. Ce point est une grotte de 12 mètres de hauteur sur 8 de large et 8 de profondeur, et c'est à la base du ravin qui part de cette grotte pour aboutir dans la plaine, que se trouve la station que nous avons visitée.

Nous y avons trouvé, gisant sur le sol, de nombreux bouts de lance ou coins. Ces armes ou instruments n'avaient rien de remarquable; il n'en est pas de même de la pièce suivante qui est un des plus beaux échantillons qu'il nous ait été permis de rencontrer⁽¹⁾.

Cette arme, que nous appellerons casse-tête, a 25 centimètres de long et, dans sa plus grande largeur, 11 centimètres. L'ouverture pour la poignée est de 8 centimètres de long et 2 centimètres de large. Ce travail a été évidemment effectuée pour permettre la préhension de l'arme; on y voit encore la trace évidente du ciseau.

Lorsqu'on saisit ce casse-tête, on est impressionné autant par ses dimensions que par la bonne fabrication de la poignée qui permet de l'avoir bien en main et on songe aussi au solide gaillard qui devait manier un instrument pareil !

(1) Cet instrument figure dans la collection adressée à la *Société arch.*

La grotte du Guerioune que nous avons explorée ne contenait aucun silex, ni arme ou outil en calcaire. Son peu de profondeur et son exposition en plein ouest ont permis aux bourrasques de pluie et de neige qui, depuis des milliers de siècles⁽¹⁾, frappent ce côté du Guerioune, d'entraîner tous les documents qui pouvaient y exister.

X

STATION DE BOU-CHÏOUTA

Cette station, de faible importance, n'est qu'à 4 kilomètres au nord d'Aïn-Melila, dans le douar El-Kouahi, à droite de la maisonnette de la voie ferrée, près d'un chemin rural très carrossable.

Nous y avons ramassé les silex suivants : onze burins ; — vingt-neuf grattoirs ou couteaux ; — deux nuclei.

XI

STATION DES LACS

Cette station, comme son nom l'indique, est placée entre les lacs Mrouri et Tinsilt, dans le douar Oulad-Zouaï, à 18 kilomètres sud d'Aïn-Melila, à gauche de la route nationale, près de la maison Roux, au-dessus de la gare.

Les silex, gisant à la surface du sol, sont très nombreux, fins, fort bien retouchés, et tout nous fait supposer qu'il y avait là un atelier de taille important.

(1) De Mortillet, dans ses *Données chronologiques*, page 663 de son livre *Le Préhistorique*, assigne, pour l'époque quaternaire, une durée de 228,000 ans.

Nous avons recueilli : vingt burins, dont plusieurs très habilement taillés; — six pointes ébauches de flèches; — quatre grattoirs circulaires à conchoïde rabattue.

XII

STATION DE MONCHAR

Située dans le douar Oulad-Zouaï, à 16 kilomètres environ sud d'Aïn-Melila, près la route nationale. Les objets trouvés sur cette station sont : six pointes à main, en très beau silex jaune; — vingt burins ou grattoirs; — six grattoirs circulaires; — deux nuclei.

XIII

STATION DE COUDIAT-ZITOUNE

Cette station est à 16 kilomètres environ au sud d'Aïn-Melila, dans le douar Oulad-Zouaï, près de la ferme Roux. On peut s'y rendre par la route nationale de Batna.

Silex ramassés à la surface du sol : vingt-quatre burins ou grattoirs; — vingt-quatre pointes à main ou ébauches de flèches; — sept grattoirs circulaires à conchoïde rabattue. Plusieurs de ces silex sont d'un beau jaune et doivent venir du même lieu de production que ceux de même couleur trouvés à Monchar.

XIV

STATION DE BIR-KIKIA

Bir-Kikia, dans le douar Oulad-Sellem, à 27 kilomètres sud-ouest d'Aïn-Melila, est une station sur

laquelle on peut se rendre par la route du marché de Naamane.

Elle nous a fourni : dix-sept burins, dont plusieurs très finement taillés; — onze grattoirs ou couteaux; — sept ébauches de flèches.

XV

STATION D'AÏN-FOURCHI

Très peu importante, à 4 kilomètres seulement au sud d'Aïn-Melila, près du passage à niveau du chemin de fer : deux burins; — deux lames; — deux grattoirs circulaires; — un nucleus.

XVI

STATION D'AÏN-GHROUSS

Elle est située près de la fontaine d'Aïn-Ghrouss, dans le douar Oulad-Aziz, à environ 21 kilomètres d'Aïn-Melila, au nord-ouest, à proximité de ruines romaines. Elle ne nous a donné que les pièces suivantes : cinq éclats assez grossiers et un burin.

XVII

STATION DE MEHIRIS

Dans le douar Hassasna, près de la magnifique source de Mehiris qui alimente en eau potable le centre d'Aïn-Abid, à 40 kilomètres d'Aïn-Melila. On voit, à la tête de cette source, une roche pudding, dans laquelle se trouvent de fort beaux rognons de silex. Les habitants de cette station avaient la matière première sur place; elle ne nous a fourni que six burins grossièrement taillés.

XVIII
STATION DE FEDJ-SILA

Fedj-Sila est un col dans le douar Oulad-Djehiche, à 10 kilomètres d'Aïn-Melila. Un chemin vicinal n° 7, très carrossable, traverse ce col pour aboutir à Sigus. La station préhistorique est à gauche du chemin, sur les contreforts de la montagne Bourma, à 3 kilomètres avant d'arriver au sommet de la rampe que gravit le chemin⁽¹⁾.

Une grande et large ligne de pierres, souvent de fortes dimensions, descend de la station, coupe à angle droit le chemin et se dirige jusqu'au sommet d'un mamelon du Djebel-Fortas; cette ligne qui barrait absolument le passage constituait une partie du système de défense de la région habitée, car il existe aussi un certain nombre de vestiges de murs secondaires sur les divers mamelons avoisinants, et jusqu'à l'entrée du col du Guerioune.

A Fedj-Sila, les fragments d'outils ou armes en calcaire jonchent le sol, le flanc Est de la montagne est garni d'abris et de traces évidentes de sentiers creusés dans le roc, ainsi que de nombreux cromlechs. Tout fait supposer qu'une population des plus denses devait être installée sur ce point⁽²⁾.

Nous n'y avons pas trouvé de silex, mais en revanche nous avons eu le choix pour les calcaires taillés. Voici ceux que nous avons conservés : qua-

(1) Voir le plan très exact dressé par M. Chabassière, *Ruines et dolmens du Fortas* (24^e volume du *Recueil de la Société archéologique de Constantine*, planche XI).

(2) Indépendamment des vestiges des populations primitives, tout le pays, depuis la base des montagnes Bourma, Fedj-Sila et Fortas jusqu'à leurs crêtes est couvert de ruines romaines ou byzantines.

torze bouts de lance, de 6 à 15 centimètres, dont quelques-uns de forme élégante; — onze marteaux (ou haches), percés dans leur partie supérieure, de 3 à 12 centimètres, identiques comme forme à ceux de la grotte de Bou-Zabaouine.



Nous ne devons pas omettre, avant de terminer cette étude, de signaler la disparition du tumulus d'Aïn-Melila qui a fait l'objet d'une communication très intéressante de M. Thomas, le savant bien connu⁽¹⁾.

Ce tumulus qui se trouvait un peu au-dessus de la source dite Aïn-Melila, a complètement disparu par suite de son enlèvement pour les travaux de remblais du chemin de fer. Sur son emplacement, il y a actuellement une belle plantation de pins. Nous n'y avons ramassé que deux silex taillés mais insignifiants.

RÉSUMÉ

Les dix-huit stations préhistoriques de la commune mixte sont réparties, comme on l'a vu, sur un très vaste territoire, englobant les douars Oulad-Djehiche, Oulad-Belaguel, Oulad-el-Aziz, Oulad-Sellem, Oulad-Zouaï, El-Kouahi, Oulad-Gassem, Hassasna.

Nous avons signalé plus haut la présence de silex taillés dans les douars Oulad-Khaled, Oulad-Msaad, Oulad-Si-Ounis, et il est bien certain que s'il nous

(1) *Bulletin de la Société des sciences physiques et climatologiques d'Alger*, 3^e trimestre 1877, *Le tumulus d'Aïn-Melila*, par Ph. Thomas, p. 1 et suivantes.

avait été permis d'explorer les autres sections de la commune, nous y aurions trouvé également des calcaires taillés et polis, des silex ou autres vestiges préhistoriques.

Les traces du passage et du stationnement de populations primitives dans le territoire entier de la commune mixte d'Aïn-Melila sont donc incontestables et si quelques parties plates ne révèlent plus à nos yeux les vestiges de l'âge de la pierre, cela est simplement dû aux modifications survenues à la surface du sol par les terres d'alluvions, les parties sédimentaires détachées des montagnes, entraînées par les pluies séculaires et amenées jusque dans les plaines, recouvrant à jamais les vestiges qui y existaient.

Ne voit-on pas partout des ruines romaines datant seulement des premiers siècles de notre ère, recouvertes d'une couche de terre variant entre 1 et 5 mètres ?

Aussi, nous ne nous arrêterons pas au manque de silex sur certaines stations et nous croyons devoir émettre l'avis que toutes les tribus préhistoriques du territoire d'Aïn-Melila avait une origine commune, une même façon de vivre.

Ces populations devaient néanmoins vivre séparées, chaque tribu occupant un massif montagneux, garni dans les cols ou passages et à la base, de lignes de défense et ayant comme terrains de chasse, les plaines.

Ces lignes de défense révèlent bien l'état de luttes perpétuelles dans lequel devaient se trouver ces peuplades. D'une origine commune, elles formaient sans doute une ou plusieurs mailles du vaste filet de

populations qui couvrait alors l'Afrique septentrionale⁽¹⁾ et il ne nous paraît pas impossible qu'elles aient eu des relations commerciales avec les diverses tribus qui vivaient en Europe sur les bords du bassin méditerranéen.

Au point de vue des mœurs, coutumes et des vêtements des préhistoriques, notre grand savant Broca, dans la célèbre conférence qu'il fit sur les Troglodytes de la Vézère⁽²⁾, après avoir mentionné l'arc et la flèche en silex, les lances, les haches, les casse-têtes, comme armes de chasse ou de défense, les os brisés méthodiquement pour en retirer la moelle, la couleur rouge pour les tatouages, s'exprime ainsi :

« Ils avaient des aiguilles en os et en bois de renne,
« les unes n'étaient que des poinçons comparables à
« l'alène de nos cordonniers, d'autres étaient pour-
« vues d'un chas pour passer le fil; il y en avait de
« très délicates.

« La couture prouve le vêtement et non ce vêtement
« primitif qui consiste en une peau de bête jetée sur
« les épaules, mais un vêtement plus complet formé
« par l'assemblage de plusieurs peaux. L'abondance
« des aiguilles et poinçons et celle des racloirs à
« l'aide desquels on préparait les peaux, prouvent
« que l'usage des vêtements devait être général. »

Ne dirait-on pas que cette conférence était exclusivement faite sur les habitants de la grotte de Bou-

(1) Des silex travaillés ont été découverts en Egypte, en Tunisie, en Algérie : Khenchela, Tébessa, Sedrata, Ouargla, Hassi-Inifel, Aumale, Oran, et jusque dans le Maroc.

(2) Conférence faite à l'Association française pour l'avancement des sciences, à Bordeaux, 1872, sous la présidence de Claude Bernard.

Zabaouine et des autres stations d'Aïn-Melila? On retrouve, mentionnés dans la magistrale description de Broca, tous les instruments ou armes que nous avons découverts. Les premiers hommes de la région d'Aïn-Melila ne devaient différer en rien de leurs congénères de la Vézère. Vêtus comme eux de peaux, ils possédaient les mêmes outils, les armes semblables, et leur façon de vivre était probablement identique.

Des photographies des gens de la Terre de Feu (du détroit de Magellan) que nous avons pu nous procurer, donnent une idée assez exacte de ce que pouvaient être les hommes de l'âge de la pierre. Rien ne manque à ces portraits : vêtements de peaux, arc et flèche⁽¹⁾, colliers de coquillages, etc.

Pour terminer, nous signalerons aux chercheurs les points suivants : grottes de Dekhlet-Zitoune; abris du Djebel-Meimane, dans le douar Oulad-Belaguel; grotte de Ghar-Debaa, dans les Oulad-Aziz; grottes et abris du Djebel-Fortas, dans les Oulad-Khaled; grottes et abris des parties nord et est du Djebel-Guerioune, dans les Oulad-Gassem; grottes et abris du Nif-en-Nesser et de Coudiat-Zitoune, dans les Oulad-Zouaï.

Ces grottes et abris méritent d'être fouillés; nous sommes convaincus que des recherches méthodiquement menées donneraient de nouveaux éléments paléolithiques et néolithiques pour la préhistoire du pays d'Aïn-Melila.

A. ROBERT.

(1) Les Fuégiens emploient pour leurs pointes de flèches les débris de verre qu'ils trouvent. Ils les usent sur des pierres et arrivent à fabriquer des flèches identiques comme forme à celles en silex d'Europe ou d'Afrique.

INSCRIPTIONS

DÉCOUVERTES

DANS LA PROVINCE DE CONSTANTINE

AU COURS DE L'ANNÉE 1900

Aïn-Mlila, le 16 octobre 1900.

*Monsieur le Président de la Société archéologique
de Constantine.*

J'ai l'honneur de vous adresser les estampages de diverses inscriptions romaines et d'une stèle punique découvertes sur divers points de la commune mixte d'Aïn-Mlila et réunies, par mes soins, dans la cour du bordj administratif de la dite commune.

N° 1.

Débris d'inscription trouvé dans le douar Oulad-Aziz parmi les ruines appelées par les indigènes Henchir-Aïn-Ghrouss, à 21 kilomètres environ Nord-Ouest d'Aïn-Mlila.

Calcaire forme cubique surmontée d'un fronton à cinq moulures; la partie inférieure de la pierre manque.

	Hauteur totale..	0 ^m 46	centimètres.
Fronton	{	Longueur.....	0 ^m 40 id.
		Largeur.....	0 ^m 40 id.
		Hauteur.....	0 ^m 21 id.
Partie inférieure	{	Longueur.....	0 ^m 29 id.
		Largeur.....	0 ^m 29 id.
		Hauteur.....	0 ^m 25 id.

Hauteur des lettres : 0^m07 centimètres.



N° 2.

Inscription trouvée dans le douar Oulad-Aziz, ruines de Henchir-Aïn-Ghrouss.

Calcaire bleuâtre compact ; forme d'une dalle épaisse.

Hauteur..... 0^m55 centimètres.

Largeur..... 0^m45 id.

Epaisseur..... 0^m21 id.

Hauteur des lettres : 0^m08 centimètres.

S F O P
T V N A T
V S V A V

N° 3.

Inscription trouvée dans le douar Oulad-Sellem, près du marché de Naamane, à environ 24 kilomètres Sud-Ouest d'Aïn-Mlila.

Calcaire blanc ayant la forme d'une dalle.

Hauteur..... 0^m65 centimètres.

Largeur..... 0^m65 id.

Epaisseur..... 0^m14 id.

Hauteur des lettres 0^m08 centimètres. Elles sont très irrégulières et enfermées dans un cadre formant rebord et ayant 0^m05 centimètres de largeur.

M E S A
A D E O
T A I S

N° 4.

Inscription trouvée dans le douar Oulad-Aziz, dans les ruines de Henchir-Aïn-Ghrouss, à 21 kilomètres environ Nord-Ouest d'Aïn-Mlila. Calcaire bleu compact forme d'une dalle.

Hauteur..... 0^m50 centimètres.

Largeur..... 0^m50 id.

Epaisseur..... 0^m16 id.

Hauteur des lettres 0^m04 centimètres. Elles sont fort irrégulières et ont été gravées à la base de la pierre, sans doute en raison d'une cassure de la partie supérieure.

MEMOR
I FELICIA V A XXIII
IOLVS MARITVS⁽¹⁾

N° 5.

Dédicace à Cérès, gravée sur un calcaire blanc ayant la forme d'une dalle rectangulaire découverte dans le douar El-Kouahi, à 6 kilomètres environ Est d'Aïn-Mlila, dans la direction d'Aïn-Fesguïa.

La pierre a été brisée en plusieurs morceaux. Les deux fragments qui ont été retrouvés, placés bout à bout, donnent les dimensions suivantes :

Hauteur..... 0^m59 centimètres.

Largeur..... 1^m00 id.

Epaisseur... 0^m15 id.

Les lettres ont 0^m06 centimètres de hauteur et ont été gravées dans un cadre grossièrement sculpté en enroulement.

(1) Le nom Iolus est probablement berbère. On le retrouve dans *Iol Caesarea* (Cherchel). C'est la première fois que nous le rencontrons dans une inscription latine.

PROSIM ♡ FRUGIFER
TEMPLVM ♡ ♡ AEA
ICTOR DESVI IV
DIDICAVIT N
SACTO LIBEN

La présence de cette dédicace à Cérès Frugifère, près de la belle source d'Aïn-Fesguïa, démontre que les Romains avaient apprécié la qualité supérieure des terres avoisinantes.

N° 6.

Stèle punique découverte à Sigus, à environ 24 kil. Nord-Est d'Aïn-Mlila. Calcaire bleuâtre, forme d'une dalle dont la partie supérieure a été arrondie. La déesse Tanit y est grossièrement représentée tenant de la main gauche une branche de feuilles, de la droite des fruits. Au-dessus de la tête de la déesse on remarque le croissant traditionnel des stèles puniques.

J'ai fait aussi apporter dans la cour du bordj :

1° Une colonne mesurant 2 mètres 91 centimètres de hauteur et 39 centimètres de diamètre trouvée dans le terrain de la future école des garçons d'Aïn-Mlila ;

2° Deux débris de colonne trouvés à une petite distance dudit terrain ;

3° Trois chapiteaux grossièrement sculptés. Ces divers vestiges constitueront l'embryon du musée lapidaire d'Aïn-Mlila.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les plus dévoués.

A. ROBERT.

